

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 771

25 MAI 2001 - 150 Francs CFA

L'ÉTHIQUE EXIGE QUE LES SYSTÈMES SOIENT ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'HOMME ET NON QUE L'HOMME SOIT SACRIFIÉ AU NOM DU SYSTÈME

L'affirmation de la priorité de l'éthique correspond à une exigence essentielle de la personne et de la communauté humaine. Mais toutes les formes éthiques ne sont pas dignes de ce nom. Nous assistons à l'apparition de modèles de pensée éthique qui sont des sous-produits de la mondialisation elle-même et qui portent la marque de l'utilitarisme. Toutefois, les valeurs éthiques ne peuvent être dictées par les innovations technologiques, l'ingénierie ou l'efficacité; elles sont fondées sur la nature même de la personne humaine. L'éthique ne peut être la justification ou la légitimation d'un système, mais plutôt la garantie de tout ce qui est humain dans un système. L'éthique exige que les systèmes soient adaptés aux besoins de l'homme, et non que l'homme soit sacrifié au nom du système. Une conséquence évidente de cela est que les comités éthiques, désormais présents dans presque tous les domaines, devraient être totalement indépendants des intérêts financiers, des idéologies et des opinions politiques partisans.

L'Église, pour sa part, continue à affirmer que le discernement éthique dans le cadre de la mondialisation doit être fondé sur deux principes inséparables:

— Premièrement, la valeur inaliénable de la personne humaine, source de tous les droits humains et de tout ordre social. L'être humain doit toujours être une fin et non un moyen, un sujet et non un objet, ni un bien commercial.

— Deuxièmement, la valeur des cultures humaines, qu'aucun pouvoir externe n'a le droit de minimiser ni encore moins de détruire. La mondialisation ne doit pas être un nouveau type de colonialisme. Elle doit respecter la diversité des cultures qui, au sein de l'harmonie universelle des peuples, constituent une clé d'interprétation de la vie. En particulier, elle ne doit pas priver les pauvres de ce qui

leur reste de plus précieux, y compris leurs croyances et leurs pratiques religieuses, étant donné que les convictions religieuses authentiques expriment la manifestation la plus vraie de la liberté humaine.

Tandis que l'humanité entame le processus de mondialisation, elle ne peut se passer d'un code éthique commun. Cela ne signifie pas un unique système socio-économique ou une unique culture dominants, qui imposeraient leurs valeurs et critères sur la raison éthique. C'est dans l'homme en tant que tel, dans l'humanité universelle qui jaillit de

A L'ÉCOUTE DU PAPE



la main du Créateur que les normes de la vie sociale doivent être recherchées. Cette recherche est indispensable afin que la mondialisation ne soit pas qu'un autre nom pour le relativisme absolu des valeurs et l'homogénéisation des modes de vie et des cultures. Dans toutes les variétés des formes culturelles les valeurs humaines universelles existent et elles doivent être présentées et mises en évidence comme la force directrice de tout développement et progrès.

5. L'Église continuera à œuvrer avec toutes les personnes de bonne volonté afin de garantir que le bénéficiaire de ce processus sera l'humanité tout entière, et pas seulement une élite prospère contrôlant la science, la technologie, la communication et les ressources de la planète au détriment de la très grande majorité de ses habitants. L'Église souhaite sincèrement que tous les éléments créatifs de la société coopèrent en vue de la promotion de la mondialisation qui sera au service de toute la personne et de toutes les personnes.

Vatican, 27 avril 2001
Salle Clémentine

Jean-Paul II

Extraits discours à l'adresse des membres de l'Académie pontificale des sciences sociales à l'occasion de leur VII^{ème} session plénière.

PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ET LA PROMOTION HUMAINE



L'église Saint-Michel de Cotonou a abrité, le mardi 15 mai 2001, la cérémonie de présentation et de réception du document d'orientation sur « Perspectives pour la nouvelle évangélisation et la promotion humaine ». Cette cérémonie a été suivie de l'envoi en mission du peuple de Dieu au cours de l'Eucharistie concélébrée par l'archevêque de Cotonou et une cinquantaine de prêtres. Y ont pris part tous les corps constitués des doyennés de Cotonou et de Calavi: religieuses et religieux, catéchistes, agents de développement, responsables de communauté et des fidèles venus nombreux. La maîtrise Sainte-Marie-Isidore-de-Souza de la paroisse Saint-Michel de Cotonou a animé la célébration et l'envoi en mission.

Après le mot introductif de l'archevêque de Cotonou en personne sur l'urgence opportunité du document d'orientation, c'est le père Jacob Agossou, curé de la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou qui a présenté le document dans ses grandes lignes.

Ce sont là, les deux axes clés du document d'orientation pastorale élaboré pour l'archidiocèse de Cotonou par son pasteur Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba.

Votre journal « La Croix du Bénin » publie, ci-après, l'intégralité du contenu dudit document qui est un véritable outil de développement spirituel, moral, économique et social.

(Lire la suite à la page 8)

LE TRAFIC DES ENFANTS EN QUESTION



(PHOTO ARCHIVES)

A partir de quand la République du Bénin cessera-t-elle d'être malheureusement et de nouveau la CÔTE DES ES-CLAVES? Depuis quelques jours, cette question préoccupe plus d'un fils du Bénin qui aime vraiment leur pays.

Qu'on l'appelle trafic d'enfants ou pas, la situation est préoccupante et appelle une action énergique et conjuguée de tous.

La rédaction de « La Croix du Bénin » va, à sa façon, participer à la lutte contre ce fléau à la limite honteux.

Vous lirez, en pages 6 et 7 deux articles sur le sujet et une interview exclusive que Madame Claire Houngan Ayémnonn, ministre de la Famille, de protection sociale et de la solidarité a bien voulu nous accorder.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

FORUM SUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE AU BÉNIN IL FAUT METTRE FIN À LA MULTIPLICATION DES FORUMS ET SÉMINAIRES ET AGIR

Du mardi 15 au jeudi 17 mai 2001, s'est tenu au Centre international de Conférences, à Cotonou, un forum sur l'accélération de la croissance au Bénin. Durant trois jours, il a regroupé d'éminentes personnalités et de hauts cadres nationaux et internationaux du secteur des finances et de l'économie. L'occasion leur était donc offerte d'apprécier la limite du taux de croissance de 4,5% en moyenne par an au cours de la décennie 1990-2000. D'autant qu'une telle performance qui, du reste, est insuffisante ne saurait faire reculer la pauvreté. Dès lors, et une fois encore, les cadres et experts en finances et économie font de nouvelles propositions pour un nouveau départ par rapport à l'accélération de la croissance économique susceptible d'éradiquer la pauvreté.

À cet effet, il ressort de la synthèse des travaux que l'objectif de la stratégie générale à adopter est d'atteindre un taux de croissance de 7 à 8% dans les trois prochaines années. Et les conditions pour y parvenir selon les participants au forum sont les suivantes :

- accroître les investissements dans les secteurs productifs et sociaux;
- accroître l'efficacité des facteurs de production;
- renforcer la compétitivité de l'économie béninoise.

Concrètement, il s'agit de définir une stratégie et un programme d'action permettant d'attirer les investisseurs étrangers, d'intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'économie. Il est également question d'élaborer, sur la base d'un mécanisme participatif, une stratégie globale permettant d'éradiquer la pauvreté.

Pour y parvenir six conditions ont été identifiées par les experts en vue de l'accélération de la croissance. Il s'agit de :

- déterminer les points d'appui d'une croissance accélérée;
- remédier à la faible productivité des facteurs;
- arrêter l'érosion de la compétitivité du Bénin et d'améliorer celle-ci;
- assurer une meilleure insertion du Bénin dans les échanges régionaux et internationaux;
- dynamiser et renforcer le secteur privé national et enfin;
- accélérer les réformes économiques.

Quant à l'attraction des investissements directs étrangers (IDE), il a été retenu :

- d'améliorer les conditions objectives du retour sur investissement,
- de développer une politique stratégique pour les IDE,

— de lever les handicaps à l'implantation des IDE,

— de développer une communication forte avec les investisseurs étrangers,

— de renforcer l'architecture du système financier et

— de renforcer la responsabilité de l'État.

A propos du renforcement de la compétitivité de l'économie béninoise le forum de Cotonou a préconisé les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme un facteur essentiel assorti de neuf actions stratégiques dont notamment :

— l'accélération de la réforme du secteur des télécommunications et la privatisation de l'OPT,

— la mise en place d'une structure en charge de la gouvernance électronique,

— la réduction des frais de communication et de connexion locale et internationale,

— la mise en place d'un fonds national pour la promotion des NTIC et

— l'introduction de NTIC dans le secteur éducatif.

Le rapport général souligne, lui, que ces recommandations viennent s'ajouter aux diverses études et concertations réalisées ou en cours pour constituer le véritable programme de développement, c'est-à-dire, la stratégie de réduction de la pauvreté.

Ces propositions et autres recommandations issues de ce forum sur l'accélération de la croissance au Bénin sont-elles si nouvelles ? Certainement pas. Ces idées ont été ressuscitées et mises en exergue lors d'autres rencontres au niveau national. Qu'ils vous souviennent la tenue du 9 au 14 décembre 1996 des fameuses assises de la Conférence économique nationale, les États généraux de la justice tenus du 4 au 7 novembre 1996; l'organisation du 26 au 28 mars 1998 du forum national pour la moralisation de la société civile contre la corruption, le forum sur le minimum social commun, la création par décret n° 96-579 de la cellule de la moralisation de la vie publique suivi de la kyrielle de séminaires.

À toutes ces occasions on a parlé de la lutte contre la pauvreté et l'accélération de la croissance. Et nous voilà encore, des années après, à parler de cette accélération tout comme si nous ignorons les maux qui hypothèquent le développement, voire la croissance économique du Bénin. Non. On ne fera pas croire que les Béninois et Béninoises, notamment les gouvernants ont la mémoire courte. On ne nous fera pas croire non plus que les décideurs de ce pays ont la folie de théories que le Bénin a largement dépassées. Car les pistes de relance de la croissance au Bénin sont déjà identifiées et connues. Si la croissance du Bénin ne connaît pas encore un réel début,

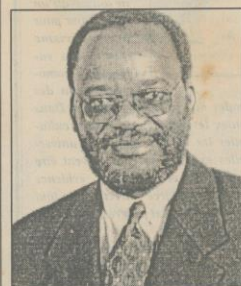
c'est la faute de toutes les Béninoises et de tous les Béninois qui, chaque jour et de plus en plus malheureusement cultivent le non respect des biens publics. Au Bénin de nos jours surtout, combien de Béninois et Béninoises ne foulent-ils pas au pied les lois de la République au grand dam des grands décideurs de ce pays ?

L'impunité n'est-elle pratiquement pas érigée en système de gestion ? Quelles questions qui doivent retenir notre attention sont : suffit-il d'organiser à n'en pas finir des forums et séminaires sur l'accélération de la croissance économique au Bénin si avec une volonté politique affirmée l'on n'est pas prêt à passer concrètement à la pratique même si l'aide financière est obtenue ? Que peut régler un forum qui accouche de bonnes propositions et recommandations si les mentalités rament à contre courant de tout progrès ?

Nous devons nous convaincre aujourd'hui plus que jamais que ce dont la République du Bénin a besoin est que ses filles et fils entament une réelle reconversion des mentalités. Une reconversion de mentalité empreinte du respect des biens publics. Car c'est aussi et surtout grâce à la reconversion des mentalités, du respect du bien public et du respect de soi et de ses engagements que l'accélération de la croissance économique du Bénin connaîtra un début de décollage. Et si déjà le minimum de règles de conduite que le peuple béninois s'est donné librement comme les « Plus Jamais Ça » pouvait seulement connaître un début d'application, ce serait salutaire pour le pays et l'on ne serait certainement plus là à parler de forums et séminaires pour accélérer une quelconque croissance économique.

Alain Sessou

BIENTÔT UN DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN



M. Callisto Madavo

Rechercher, trouver et mettre en œuvre le mécanisme susceptible de lutter efficacement contre la pauvreté. Telle est la quintessence du point de presse fait le lundi 21 mai 2001 à l'ex-Benin Sheraton Hotel, par le vice-président de la Banque mondiale, chargé de la région Afrique, Monsieur Callisto Madavo, au terme d'une visite de travail de trois jours au Bénin.

Dans son exposé liminaire, le vice-président de la Banque a donné un satisfecit au Bénin par rapport à ses réformes engagées, notamment en matière d'assainissement des finances publiques ainsi qu'en ce qui concerne les grands équilibres macro-économiques.

Toutefois, Monsieur Callisto a insisté sur l'importance que revêt la poursuite et l'accélération des réformes structurelles

destinées à améliorer la compétitivité de l'économie et d'accélérer la croissance pour permettre de réduire la pauvreté de façon significative. Il s'agit, a-t-il précisé, de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre des réformes dans le secteur du coton ainsi que dans les secteurs des communications, de l'énergie et des transports. À cet égard, le vice-président de la Banque mondiale a souligné l'importance du processus en cours pour la préparation du document de stratégie de la réduction de la pauvreté (DSRP) qui servira de cadre à l'assistance des partenaires au développement du Bénin. Il en est de même pour la mise en œuvre effective de la réforme des dépenses publiques qui marque un tournant important dans l'assistance de la Banque mondiale. Ledit document de stratégie de réduction de la pauvreté, à en croire Monsieur Callisto, aura pour fondement les aspirations de toutes les couches sociales : les opérateurs économiques, les syndicats, les femmes et autres.

Pour finir le vice-président de la Banque mondiale a rassuré le Bénin de son appui par rapport à une série de réformes en cours tout en insistant sur le dialogue qui devrait prévaloir entre le gouvernement et les syndicats afin que leurs préoccupations puissent figurer dans le DSRP. Aussi a-t-il insisté sur la bonne gouvernance et la transparence dans le processus des privatisations des sociétés.

Outre le chef de l'État, M. Callisto a, entre autres, rencontré le président de l'Assemblée nationale, les opérateurs économiques, etc.

Alain Sessou

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ EN GESTION DES GROUPEMENTS FÉMININS

Une soixantaine de femmes venues des groupements féminins appuyés par le projet de microfinance et de commercialisation (PROMIC) dans les départements de l'Atacora et de la Donga ont suivi, du 14 au 18 mai dernier, une formation en comptabilité et gestion. Les participantes ont été réparties au cours de leurs travaux dans les centres de promotion rurale de Pabégou (Copargo) et de Sosso (Djougou).

Organisée par le projet de microfinance et de commercialisation (PROMIC), cette formation visait à doter ces groupements féminins d'outils adéquats devant leur permettre de mieux gérer leurs trésorerie, budget et ressources humaines.

La session de formation devrait également aider les bénéficiaires à mieux rétablir les activités qu'elles exercent, afin d'améliorer leurs revenus.

Selon Madame Clarisse Guiwa, responsable de l'antenne régionale du PROMIC pour l'Atacora et la Donga, l'ambition du projet est d'accroître de manière durable, les revenus, le bien-être et la participation au développement local des ménages ruraux pauvres et en particulier, des femmes, cible privilégiée dudit projet.

Au moment où le PROMIC se préoccupait d'élever le niveau de connaissance des groupements féminins en vue d'une plus grande efficacité en matière de gestion, les partenaires au développement intervenant dans la sous-préfecture de Tanguiéta tenaient un forum pour créer un cadre de concertation. Dans l'immédiat, ils se proposent d'élaborer un fichier des partenaires à l'échelon de la localité et d'y planifier leurs activités. Au terme de leur concertation, ils ont mis sur pied un bureau de 5 membres chargés du suivi de leurs activités dans la localité.

ATLANTIQUE - LITTORAL

NAUFRAGE SUR LE LAC NOKOUÉ : 28 MORTS

Les dieux du lac n'étaient assurément pas au rendez-vous, vendredi 4 mai dernier, lorsqu'un naufrage est survenu sur le lac Nokoué, faisant 28 morts. Cette tragédie semble déjà quelque peu lointaine. Cependant, le tribut payé par les populations suite à ce sinistre est trop lourd. L'image noire qu'il renvoie dans l'opinion est encore poignante. C'est pourquoi les appels à des mesures de sécurité renforcées sur les embarcations légères doivent être réitérés. Ces barques doivent être solidement construites, bien assises sur l'eau, aptes en un mot à affronter les rudes aléas de la navigation.

Une délégation interministérielle conduite par le ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, M. Daniel Tawéma a visité le 11 mai dernier, les communes de Sô-Ava et de Vékky,

dans la sous-préfecture de Sô-Ava où elle a remis une enveloppe financière de 1,5 million de F CFA aux familles des victimes du naufrage survenu sur le lac.

Selon une liste transmise à la délégation par le maire de la Commune de Vékky, M. Émile Koumalon, dix-neuf femmes et fillettes et neuf bébés âgés de 2 à 6 mois ont trouvé la mort. Le drame est survenu alors que les deux barques naufragées faisaient route de Sô-Tchanhoué (Commune de Vékky) sous-préfecture de Sô-Ava, vers le marché international de Dantokpa à Cotonou avec à bord une centaine de passagers et de bagages.

Elles ont été surprises par des pluies fortes et des vents violents qui les ont détournées de leur itinéraire vers le quartier Vossa à Cotonou. Les barques se sont renversées avec leur contenu dans le lac.

Les riverains ont attaché à la mort autant qu'ils pouvaient certains passagers avant de recevoir du renfort des villages environnants. Les barques sinistrées auraient mieux résisté aux précipitations si elles n'étaient pas chargées de passagers jusqu'au porte-bagages.

BORGOU-ALIBORI

LES CONDUCTEURS ROUTIERS SONT FÂCHÉS CONTRE LA BRIGADE ROUTIÈRE DE PARAKOU

Si la complexité du silence continue d'être la règle dans les rapports de travail entre conducteurs routiers et agents des brigades routières, jamais la moralisation de la vie publique ne connaîtra la moindre avancée dans ce secteur d'activité. On peut donc se demander quelle mouche a piqué subitement l'Union syndicale des conducteurs routiers du Bénin (USCRB) qui paraît fâchée contre la brigade routière du Borgou. Le syndicat reproche à la brigade d'avoir multiplié les postes de contrôle sur l'axe Parakou-Malanville et de rançonner les conducteurs sur la voie. C'est du moins ce qui ressort d'une rencontre des protagonistes, tenue le mercredi 16 mai dernier, avec le préfet à Parakou. Selon une plainte adressée au chef de la brigade routière, les conducteurs routiers protestent contre les contrôles sur les descentes, les montées et même dans

les virages, ce qui occasionnerait souvent des accidents de circulation, affirmant-ils.

S'expliquant sur ces accusations, le commandant de la brigade routière M. Théodore Accalogoun a déploré le comportement des conducteurs qui selon lui, inculquent contre ses agents sur les voies et n'obtempèrent même pas lorsqu'ils sont interpellés. Il a promis poursuivre ses investigations afin de faire la lumière sur les accusations portées contre ses agents.

Pour le préfet Zourkanyéni Tougou, les conducteurs routiers sont complaisants et favorisent eux-mêmes la corruption des agents sur les voies.

MONO - COUFFO

LES LAURÉATS D'UN CONCOURS DE DICTÉE

Les lauréats du concours de dictée, dénommée "Concours Cognannou" ont été primés lundi 21 mai dernier à Klouékanm dans le département du Couffo.

Les huit meilleurs élèves ont reçu leurs prix devant leurs collègues. Les prix du concours sponsorisé par un enseignant du nom de Cognannou originaire d'Adjahomné sont constitués de dictionnaires, de revues et de fournitures scolaires.

Le directeur du collège, M. Bernardin Yéhou a encouragé le sponsor de ce concours, le professeur Stanislas Cognannou et invité tous les élèves de son établissement à faire autant que les huit récipiendaires qui ont montré par leur travail, que le succès couronne toujours l'effort.

OUÉMÉ - PLATEAU

QUINZE MILLIONS DE FRANCS CFA D'AIDE AUX FAMILLES DÉSHÉRITÉES

Faire de la lutte contre la pauvreté au Bénin un levier de croissance économique et de progrès social. En ce sens, le forum national sur l'accélération de la croissance économique a recommandé jeudi 17 mai dernier à l'issue de ses travaux, de mettre tout en œuvre pour réduire la pauvreté au Bénin par une

croissance économique forte et judicieusement redistribuée en atteignant un taux de 7 à 8% dans les trois prochaines années. Ce plaidoyer est l'illustration d'une volonté politique qui se veut plus réelle. Le travail rigoureux de réflexion devant conduire à l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'action n'exclut pas cependant le recours dans l'immédiat des palliatifs, permettant de parer au plus pressé. L'État, conscient de cette situation, a offert une somme de 15 millions de F CFA à certaines familles déshéritées, a-t-on appris, lors de la célébration de la 8ème journée internationale de la Famille sur le thème "Famille, agent et bénéficiaire du développement et du programme social". C'est la ville d'Avrangué dans le département de l'Ouémé qui a servi de cadre à cette commémoration.

M. Moussa Zoumarou, directeur de cabinet du ministre en charge de la Famille a indiqué que depuis l'avènement du renouveau démocratique, l'État a fait de la promotion de la famille et de l'amélioration des conditions favorables à son bien-être une priorité. Il a invité les institutions religieuses, les ONG et tous les partenaires au développement à poursuivre et à intensifier leurs efforts en faveur du bien-être et de l'épanouissement des familles.

ZOU - COLLINES

RÉFLEXION SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Définir les éléments pouvant constituer de base à l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) au Bénin, tel est l'objectif de la réunion des acteurs du développement des départements du Zou et des Collines, tenue du 14 au 16 mai dernier au Lycée technique de Bohicon. Organisée par les ministères de la prospective, des finances et de l'économie, cette rencontre devrait déboucher sur un diagnostic approfondi du phénomène de la pauvreté dans les deux départements et sur des approches de solutions pour lutter efficacement contre la pauvreté ambiante.

M. Barthélémy Dégéon, préfet des départements du Zou et des Collines, a déploré l'échec de plusieurs programmes et projets de développement visant la réduction de la pauvreté.

À notre avis qu'est-ce qui explique en effet, les réserves et le scepticisme qu'on observe actuellement dans une partie de l'opinion publique par rapport aux actions préconisées pour lutter contre la pauvreté?

Selon certains experts du développement, nous faisons comme si croissance et amélioration du bien-être coïncidaient toujours, ce qui est loin d'être évident.

On rappelle que dans le Zou et les Collines, la dégradation des conditions de vie des populations se poursuit et se caractérise par une baisse de revenus des ménages et l'exacerbation des foyers de tensions découlant des litiges fonciers.

E. Dégia

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - TEL. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 921

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bénéficiaire 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Ami 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA

- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

- Kinshasa (Zaire) 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

- U.S.A. 9.480 F CFA 94,80 FF

- Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA 102,00 FF

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 85,20 FF

- Canada 10.200 F CFA 102,00 FF

- Chine 12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TEL. (229) 32-12-47 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

DES SACRIFICES HUMAINS DANS L'HISTOIRE DES HULA

INTRODUCTION

Durant la période précoloniale, certains milieux socioculturels du golfe du Bénin et de son hinterland étaient réputés pour l'ampleur des sacrifices humains auxquels ils s'adonnaient périodiquement. Les cas les plus célèbres étaient ceux du pays ashanti, du Bénin (1) et d'Abomey. Si les sacrifices humains s'y pratiquaient à une grande échelle et que le sang coulait à flots, nombreuses sont d'autres localités qui, à un moindre degré, partageaient aussi cette coutume. C'est le cas de certaines localités nago ou yoruba, et même gun de Porto-Novo. Les Hula ne font pas exception à la situation générale, eux qui édifièrent aussi des Tolégba (divinités poliades) à base d'hommes et qui n'accomplissaient jamais les rites funéraires royaux sans avoir tué une tierce personne pour accompagner le roi.

Il existe dans le royaume d'Aghannakin, des statues célèbres de Tolégba faites à base d'hommes capturés pendant les guerres ayant opposé les Hula à des agresseurs venus de l'extérieur. C'est ainsi que les Guin ou Minu commandés par Aného (Anécho) sous l'autorité de leur chef de guerre Woku Laté, et aidés par des alliés ont attaqué Adamé à nouveau, après de multiples tentatives infructueuses. Ils furent battus et décimés en grand nombre. Leur chef de guerre a été pris vivant et transformé en Tolégba à Adamé même, sur la rive droite du Mono où la statue existe toujours. On donna à cette divinité le nom de Laté (2). Elle fait partie des plus puissantes forces protectrices de la localité, dit-on.

Sur les bords de la Sazué, quatre autres divinités ont leur histoire liée à des sacrifices humains faits à partir de guerriers ennemis capturés lors de leurs incursions dans la région. Les deux les plus connues sont à Hévè. Elles ont pour noms Gawu (Gahu) et Kposu. Ces deux anthroponymes sont habituellement des titres de fonctions militaires dans l'armée d'Abomey (3). Un jour, un important détachement de celle-ci fut nuitamment envoyé pour prendre d'assaut Hévè. Avertis et étant sur pied de guerre, les habitants ont tendu une embuscade aux troupes aboméennes dont les soldats ont été noyés et les deux généraux, Gawu et Kposu pris. Le premier, général en chef et le deuxième, général en second, ont été transformés en Tolégba de part et d'autre de la Sazué. Voici en quels termes nous en parle J. Pierucci.

« Les Chefs Guerriers de Kohoundo, «Gau et Kposou», voyant que leurs diverses tentatives étaient sans succès, se dirigèrent alors vers l'embouchure du Mono, d'où ils espéraient pouvoir atteindre plus facilement la capitale des «Houalas». Mais à cet endroit, une ruse de guerre intervint. Nombreux «Houalas» qui avaient été placés à ce point avec leurs pirogues se disent les amis des «Fons» et embarquèrent de nombreux guerriers, soit disant pour les faire entrer dans la capitale. Mais arrivés au milieu de l'embouchure, ils firent chavirer leurs embarcations et noyèrent plusieurs d'entre eux.

Les hommes du roi Houessou Adigbli en profitèrent pour prendre les Dahoméens à rebours. Ils tuèrent ainsi beaucoup de guerriers fons, et chassèrent les fuyards jusque derrière «Ahoénou», endroit situé à l'Est du village de Djondji (Subdivision d'Ouidah). Les chefs «Gau et Kposou», furent faits prisonniers, bien ligotés, ils furent conduits sous bonne escorte au village de Hévè avec des nombreuses têtes d'ennemis tués.

«Gau et Kposou» présentés au roi Houessou Adigbli furent condamnés à mort, enterrés vivants au lieu dit «Dotoénoué», à l'Est du village de Hévè, au confluent de la Sazué et du Mono. On peut voir encore aujourd'hui, les deux paillottes qui se trouvent à droite et à gauche de la Sazué et qui abritent les corps de ces deux guerriers. (4) »

Les statues des deux généraux aboméens sont toujours là à Hévè, protégeant la localité, au même titre que les deux Légba — grand Légba — de Hunjunhundji et de Yinkon, eux aussi édifiés à partir de guerriers ennemis, même s'ils ne sont pas des généraux d'armée. Légbagbo de Hunjunhundji est une amazone des troupes aboméennes capturée lors d'un raid sur la région. C'est dans la même période que fut pris un autre guerrier aboméen qui a servi, lui, à ériger la statue de Légbagbo de Yinkon (5).

Les deux divinités sont de part et d'autre de la Sazué. Il existe en pays hula de nombreuses autres divinités légba à base d'hommes, mais nous avons préféré ces cas particuliers de Tolégba à cause de leurs liens avec les invasions militaires. Bref, ils ont valeur de mémoriaux de guerre, ce qui renforce leur valeur historique et met en exergue leur originalité.

En marge des sacrifices humains dans le domaine de la divinité, il en existe aussi en matière de rites funéraires royaux. Dès la mort d'un roi d'Aghannakin, il est immédiatement enterré dans la plus grande intimité et discrétion, à l'insu du peuple auquel le décès de son souverain n'est même pas annoncé. Les funérailles, grandioses, n'auront lieu que lorsque son successeur intronisé à Tado où il est resté en claustration pendant au moins trois mois, sera revenu chez lui. C'est alors qu'a lieu un simulacre d'inhumation pour faire croire aux sujets qu'il s'agit effectivement de l'enterrement du roi. En fait, c'est le cadavre d'un homme immolé que dignitaires et ministres font passer pour celui du roi. Cet homme sacrifié est le plus souvent un captif de guerre.

Il convient de noter que les derniers sacrifices humains dans le royaume d'Aghannakin, destinés aux statues de divinités ou aux rites funéraires royaux, remontent au XIX^e siècle.

CONCLUSION

Les milieux traditionnels béninois ont, pour la plupart, connu de riches cultures aux multiples aspects valorisants et dont les héritiers d'aujourd'hui pourraient s'enorgueillir à juste titre. Cependant, tout n'était pas bon dans ces pratiques dont il est presque aujourd'hui de douter du bien-fondé et même de la finalité. Autant qu'ils l'ont pu, mais avec un succès inégal d'une région à l'autre, les missionnaires catholiques, notamment les Abbés Philibert Courdoux, Francesco Borghero et Pierre B. Bouche, ont dénoncé et condamné ces pratiques inhumaines quelles que soient les justifications qu'en ont fournies leurs auteurs. Un peu partout ailleurs, comme en pays hula, l'être humain a été cruellement utilisé comme un vulgaire et banal moyen, pour atteindre une fin. Il faut en savoir gré aux Hula d'avoir définitivement, semble-t-il, abandonné ces pratiques qui ont toujours cours ailleurs, mais très discrètement, dans de nombreux milieux béninois traditionnels du sud et du centre.

NOTES

(1) Il s'agit de Bénin City en pays édo au Nigeria.

(2) Informations reçues d'Ajayide AKAKPO, Huévi AKAKPO, HUESSOU AJOSSI, Fady HUNMANU et Tolu SEIRO d'Adamé interrogés le 21 février 1999.

(3) Renseignements obtenus de Koffi Michel KASA, Blinville AKLINU et Anamu Pierre TEKPLE de Hévè interrogés le 26 juillet 1991.

(4) PIERUCCI (J.) : Histoire de Grand-Popo..., Archives d'Ahiéni, 1953, pp. 9-10.

(5) Informations de Tossu ANANU, Adof ATIOGBÉ, Dosu David ATIOGBÉ, Damien ATIOGBÉ et Richard HÉDHON de Yinkon interrogés le 10 mai 2001.

A. Félix Iroko

SANTÉ

LE SEL EN... 6 QUESTIONS

Point trop n'en faut. La consommation de sel doit rester modérée car les abus peuvent être préjudiciables notamment au niveau du risque d'obésité. Sel mode d'emploi.

Y a-t-il une dose de sel à ne pas dépasser ?

Les médecins recommandent de ne pas consommer plus de 6 grammes de sel par jour. Mais comme tous les aliments que nous mangeons (sauf l'huile et le sucre) en contiennent naturellement, nous ne devrions pas ajouter de sel à nos plats. Et pourtant, saler son assiette est devenu un tel réflexe que nous le faisons souvent avant même d'en avoir goûté le contenu.

Selon une enquête récente effectuée en France, la consommation moyenne se situe entre 8 et 12 g de sel par jour, certains dépassant les 20 g. Le pain est un grand dispensateur de sel caché de même que les céréales. Ainsi, un petit déjeuner banal composé de pain, de céréales et d'un biscuit fourré peut froter les 3 grammes de sel.

Doit-on supprimer le sel de notre alimentation ?

Surtout pas, car le sel est indispensable à notre organisme et à notre palais. Il est impliqué dans les échanges «ioniques» qui assurent l'équilibre entre les cellules de l'organisme et leur milieu extérieur. Le sel de table, qui est en terme chimique du chlorure de sodium, contient 40% de sodium pur et de plus, est enrichi en iode et en fluor. Pour couvrir nos besoins essentiels, il suffit d'environ 2 grammes de sel par jour. Or, nous en consommons beaucoup plus, souvent sans vraiment le savoir car l'alimentation moderne est riche en sel caché.

Quels aliments contiennent beaucoup de sel ?

Généralement tous les aliments industriels contiennent beaucoup de sel (conserves, potages en sachet ou en boîte, plats cuisinés, fast-food, charcuterie...). En fait, les trois quarts de nos apports quotidiens en sel proviennent d'aliments industriels. L'industrie alimentaire a, en effet, tout intérêt à forcer un peu la dose. D'abord parce que le sel est bon marché, ensuite parce qu'il augmente le poids des aliments en retenant l'eau, il rehausse leur goût et enfin, il donne soif.

Les grands groupes agro-alimentaires fabriquant, en effet aussi bien des aliments que des boissons, font ainsi d'une pierre deux coups. Si l'on réduisait de trois grammes la consommation quotidienne de sel en France, explique Pierre Méneton chercheur à l'Inserm, l'industrie agro-alimentaire subirait un manque à gagner annuel d'environ 40 milliards de francs soit 4000 milliards de F CFA.

Un excès de sel peut-il avoir des conséquences sur la santé ?

L'excès de sel peut aggraver l'ostéoporose en provoquant la fuite du calcium dans les urines. Il augmente aussi le risque de cancer de l'estomac comme il affecte le système cardio-vasculaire et rénal. On connaît évidemment son rôle sur la tension artérielle qu'il contribue à élever pour le plus grand péril de nos artères.

Selon Pierre Méneton, l'excès de sel joue un rôle tellement néfaste en terme de santé publique qu'il suffirait de passer d'une consommation quotidienne moyenne de 10 à 6 grammes pour éviter environ 25000 morts par an en France. Dans ce sens, le chercheur invite les pouvoirs publics à suivre l'exemple britannique. Depuis deux ans, le ministre de la Santé de Sa Majesté a pris des mesures pour abaisser de 10 à 40 % le taux de chlorure de sodium (sel) de tous les aliments. Une initiative lancée en coopération avec tous les industriels, les chaînes de supermarché et les hôpitaux.

Si je n'ai aucun problème de santé, je peux consommer autant de sel que je veux ?

Même chez des sujets jeunes et en bonne santé, des études (B. Rossier, Lausanne, Suisse) ont montré qu'il existe un mécanisme reliant la prise de sel à l'hypertension artérielle. Chez des personnes jeunes n'ayant pas d'hypertension, on constate déjà une sensibilité au sel dans 25 à 35 des cas. Chez les gens plus âgés, le pourcentage augmente de 50 %. Cela signifie que la consommation de sel, en elle-même et en dehors de toute pathologie, peut faire augmenter la tension artérielle. À l'inverse, un régime hyposodé peut aussi la faire diminuer. Cela justifie pleinement la recommandation de ne pas dépasser six grammes par jour.

Dans quel cas doit-on réduire sa consommation de sel ?

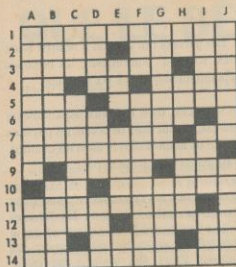
Comme le sel retient l'eau dans les tissus, les personnes souffrant de maladies qui provoquent déjà une rétention d'eau (insuffisance cardiaque, rénale, cirrhose...) doivent modérer leur consommation de sel. Les hypertendus sont aussi concernés puisque le sel, en lui-même, provoque une élévation de la tension.

La mise en place d'un régime hyposodé se fait sur avis médical exclusivement. Il s'agit généralement de limiter la quantité de sel quotidien aux alentours de trois grammes. Ce qui amène inévitablement à consommer le minimum de produits industriels et à privilégier la cuisine «maison», seul moyen de contrôler l'apport en sel.

Claire Viagnier

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 19



HORIZONTALEMENT :

1 — Ils vous abordent pour vous battre.
2 — Ils font la paire. Classée. 3 — Rendre stupide. Mesure d'angle. 4 — Donne une position ou une date. Note. Ville de Syrie qui a son pin. 5 — Mesure de radiation. Repoussé comme tel. 6 — Il a été père et il a fini comme mer. Lettre grecque. 7 —

S'attaque à la saleté. Bas de gamme. 8 — Feras ton trou. 9 — Rendre solidaire. Pic dans un sens, pierres dans l'autre. 10 — Démonstratif. Mettra à côté de la plaque. 11 — Un instinct qui pousse au regroupement. 12 — Passe à Creil. Dans l'auxiliaire. 13 — Gardé pour le travail, lâché pour le jeu. Moitié de raja. Pronom personnel. 14 — Chenille de la phalène.

VERTICALEMENT :

A — Perdue si on glisse sur quelque chose. Fit de faux plis. B — Ado. Hausser le ton. C — Il est moins confortable que la baignoire. Détachées. D — Donner une orientation. Toile à voiles. Cherche à bien administrer. E — Crié avec enthousiasme. Risquera. Neuf, connaît le gui. F — Il portait un truc en plumes. Mettraient sous surveillance. G — Retirer sans ménagement. Se déplace de bauge en auge et vice-versa. H — Pour exclure. Va souvent avec elle. Expérimentées. I — Fortes, on veut les mater. Utiliser. Avant une adresse. J — Peut tomber sous le charme du charmeur. Ramassé avec des dents.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE MOTS CROISÉS N° 18



RÉPONSE CHIFFRES CROISÉS N° 18

22 — 4 — 18 — 6 — 3
8 — 6 — 2 — 10 — 12
30 — 10 — 20 — 16 — 36
5 — 4 — 20 — 8 — 28
6 — 6 — 0 — 8 — 8

CONNAISSEZ-VOUS
L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME
01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07
Fax (229) 32-11-19
203, Rue des Missions sise
derrière l'église Saint-Michel ?
L'ESSAYER,

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

BONS MOTS

Un humoriste a posé cette question :

« Pourquoi dit-on d'un imbécile qu'il est borné et pourquoi dit-on par ailleurs que la bêtise est sans limites... ou sans bornes ? »

Dans le même domaine quelqu'un a dit :

« On ne peut être et avoir été... Mais si, on peut avoir été un imbécile, et l'être toujours. »

CITATIONS

— « Je ne vois pas bien pourquoi les hommes qui croient aux électrons se considèrent moins crédules que les hommes qui croient aux anges. »

(George Bernard Shaw, 1856-1950, écrivain irlandais, auteur de romans, d'essais, et de pièces de théâtre où se révèlent son humour et son pessimisme. Prix Nobel 1925).

— « L'espérance est un risque à courir. »

(Extrait de La Liberté, pour quoi faire de l'écrivain français Georges Bernanos, 1888-1948).

— « Quatre sortes de personnes dans le monde : les amoureux, les ambitieux, les observateurs et les imbéciles. Les plus heureux sont les imbéciles. »

(Hippolyte Taine, philosophe, historien et critique français, 1828-1893).

— « Les hommes qui sont malheureux, comme ceux qui dorment mal, sont toujours fiers de ce fait. »

(Bertrand Russell, 1872-1970. Mathématicien et philosophe britannique, il lutta jusqu'à la fin de sa vie pour la paix dans le monde. Prix Nobel de littérature 1950).

PROVERBES

— « L'arbre trop secoué, perd ses fruits. » On trouve notamment ce proverbe chez les Fang et chez les Bantous.

— « Ce que la vache a mangé, c'est cela que tète le veau. » Ce proverbe africain correspond à la sentence : tel père... tel fils.

Autre proverbe africain :
— « Le fusil se tait, mais n'est pas muet... » En d'autres termes : méfiez-vous de l'eau qui dort.

FAÇONS DE PARLER

LE MOT JUSTE

Une période de mille ans est un millénaire.

Une période de cent ans est un siècle.

Une période de dix ans est une décennie.

Comment se nomme une période de cinq ans ?

Réponse : un lustre.

Lustre se met au pluriel dans l'expression : il y a des lustres... il y a une longue période.

On dira par exemple : il y a des lustres que je ne l'ai pas rencontré.

LE BON LANGAGE

«Amour», masculin ou féminin ?

Le mot «amour» au singulier est toujours masculin. Au pluriel, il est souvent masculin ; par exemple : les amours débutants.

Mais dans la langue littéraire, il n'est pas rare de trouver le mot «amour» au féminin pluriel : de belles amours...

Bien entendu, quand il s'agit de désigner des représentations artistiques du dieu de l'amour, le nom est toujours masculin et on l'écrit parfois avec un «A» majuscule.

Des remarques semblables s'appliquent aux mots «délire» et «orgue» ; «délire» est en principe, masculin au singulier et féminin au pluriel.

«Orgue» est toujours masculin au singulier. Au pluriel, si le nom «orgue» désigne plusieurs instruments, il demeure masculin.

On dira par exemple : ces églises ont d'excellents orgues, mais on dira, pour désigner l'ampleur de l'instrument : les grandes orgues de telle ou telle église ou cathédrale.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

«Désintéressement» et «désintérêt»

Il n'y a aucun rapport entre ces deux mots souvent confondus. En effet, le «désintéressement» se rapporte à l'intérêt matériel : faire preuve de désintéressement, c'est agir sans chercher un avantage ou un profit.

Quant à faire preuve de désintérêt, c'est manifester une absence de curiosité ou d'intérêt intellectuel pour un sujet quelconque.

AUTOUR D'UN MOT

Démocratie

Un jour, il y a bien longtemps, «demos», le petit peuple rencontra «kratos», l'autorité et, de cette union libre, naquit la belle démocratie ou gouvernement par le

peuple. Mais, de cette idée de «kratos» sont nées bien des formes de gouvernement. Si la monarchie ou monarchie, le gouvernement d'un seul, roi ou empereur, a été une des façons de gouverner, sur le chemin de la démocratie, le gouvernement d'un seul a souvent été partagé. Dans un premier temps avec les meilleurs faisant dériver le mot vers l'aristocratie (ou gouvernement des meilleurs) ou la ploutocratie, le gouvernement des plus riches. Mais si la démocratie est aujourd'hui une vieille dame née au V^e et VI^e siècle dans la Grèce Antique avant Jésus Christ, dès qu'il s'agit de mettre les théories en pratique, les détours sont nombreux et l'exercice de la démocratie a parfois exclu de nombreuses personnes.

Ainsi, par exemple, dans la Grèce Antique, les femmes et les esclaves ne votant pas, ils ne participaient pas à l'exercice de la démocratie alors qu'ils étaient des composants essentiels de la population de la Cité. De même dans les temps plus modernes, certaines démocraties libérales, socialistes ou populistes, en inféodant le peuple à un parti unique ne sont que des dictatures déguisées. Cependant, malgré les atermoiements de la pratique, la démocratie reste la forme gouvernementale la plus acceptable et fait son chemin partout dans bien des domaines.

La démocratisation des institutions a permis à de nombreux pays de passer de la monarchie ou de la dictature à la démocratie ; tout aussi bien, la démocratisation de certains sports, comme le tennis ou l'équitation a permis à un plus grand nombre d'accéder à la pratique de ces sports.

LES MOTS VOYAGEURS

Boycott

En cette période de mondialisation, le boycott ou boycottage de certains produits, c'est-à-dire le refus de les acheter est devenu un moyen de pression économique important. Mais savez-vous qu'il existait un M. Boycott ? Au XIX^e siècle, en Irlande, M. Boycott était un riche propriétaire qui fut mis en quarantaine car il vendait ses récoltes trop cher. Pour l'obliger à baisser ses prix, les gens de la région décidèrent de ne plus rien lui acheter pour le mettre à l'écart. L'idée a fait son chemin et le boycott est un mot passé dans le langage courant. C'est aussi devenu une position politique pour faire bouger les choses et depuis, on a assisté au boycott d'élections, des Jeux Olympiques ou des produits vendus par certaines sociétés commerciales qui n'ont pas un comportement correct vis-à-vis des consommateurs.

JEU DE MOTS

Cahin-caha, clopin-clopant

Diriez-vous que «la voiture se déplaçait clopin-clopant» ou que «la voiture se déplaçait cahin-caha» ?

Réponse : La voiture se déplaçait cahin-caha.

Cahin-caha est une onomatopée qui a été formée d'après le nom cahot. Le cahot est le saut que fait une voiture lorsqu'elle roule sur un terrain inégal.

Clopin-clopant signifie marcher en boitant. Un clopin en ancien français est un boîtier. Quant à clopant c'est le participe présent de l'ancien verbe cloper qui signifiait boiter. Cloper a été délaissé au profit du verbe clopiner en français plus moderne.

NATION

LE TRAFIC DES ENFANTS EN QUESTION

PROMIS À UN MONDE MEILLEUR
ET RÉDUITS À L'ESCLAVAGE

«Au Bénin, de nombreuses fillettes sont arrachées à leurs familles avec la promesse d'un avenir meilleur et sont emmenées en Côte d'Ivoire ou au Nigeria pour y travailler dans les plantations comme des esclaves». Voici le témoignage de Sœur Anna Rizzardi, missionnaire, qui aide les mineurs en difficulté au «Centre d'écoute et d'orientation» d'Abomey-Calavi, à 14 kilomètres de Cotonou, ville dans laquelle a accosté un navire suspecté de transporter des enfants esclaves.

«Chez nous, on voit arriver des fillettes et des adolescentes âgées de 6 à 17 ans, des filles des rues ou bien des victimes de situations extrêmement difficiles», explique à l'agence Misna la religieuse de la congrégation des filles du Cœur de Marie, au Bénin depuis 35 ans. «Certaines d'entre elles — poursuit-elle — sont récupérées dans de petits villages béninois ou togolais, par des femmes qui rendent visite aux familles les plus pauvres en promettant pour leurs filles un travail sérieux et lucratif. En réalité, elles les font embarquer sur des navires à destination des pays limitrophes pour les faire travailler dans des champs, dans des conditions d'esclavage.

«Certaines fillettes sont interceptées à temps à la frontière par la police et sont par la suite accueillies dans notre centre, où nous tentons de les remettre en contact avec leurs familles d'origine. Bon nombre

d'entre elles quittent cependant le pays sans que rien ne puisse être fait pour elles et elles disparaissent de la circulation». D'autres se retrouvent au service de familles béninoises.

«ACHETÉES» À LEURS PARENTS,
PUIS DISPARUES

«Certaines personnes se présentent aux parents — raconte encore Sœur Anna — et leur donnent de l'argent en échange de leur fille qui, disent-elles, ira travailler en tant que collaboratrice domestique. En réalité, elles deviennent de véritables esclaves et ne parviennent pas, dans la plupart des cas, à retourner auprès de leurs familles parce que ceux qui se les sont appropriées ont fait en sorte qu'elles ne voient pas où elles étaient emmenées».

Pour tenter de les réinsérer dans la société en leur garantissant une formation professionnelle, une école a été inaugurée en octobre 2000 à Abomey-Calavi, proposant des cours triennaux pour devenir collaboratrice familiale. L'école est dédiée à la sœur canossienne soudanaise Giuseppina Bakhita, ancienne esclave proclamée sainte en octobre dernier Place Saint Pierre au Vatican. Sœur Anna Rizzardi affirme encore que le «Mv Etireno», le navire battant pavillon nigérian ayant accosté dans la nuit du 17 avril 2001 à 01 h 20 au quai numéro 5 du port de Cotonou, aurait transporté 180 enfants.

(apicmna/bb)



TRAFFIC D'ENFANTS : LES RACINES DU MAL

Le trafic des enfants, récemment mis en lumière par l'affaire du navire «Etireno», plonge ses racines dans les difficultés économiques rencontrées par les familles les plus pauvres. Le Bénin, grand pourvoyeur de cette main d'œuvre bon marché, est le pays le plus touché.

La misère est le fertile terrain sur lequel se développe le trafic des enfants entre les pays pauvres et les pays riches d'Afrique que l'affaire du navire «Etireno», arrivé à Cotonou le 17 avril, a récemment mis en lumière. Au Bénin, un des principaux pays pourvoyeurs de cette main d'œuvre bon marché, les départements du sud-est et du sud-ouest, les plus touchés par ce phénomène, sont ceux qui sont confrontés aux plus grandes difficultés économiques. Au sud-est, les terres cultivables ne sont plus productives et les cours d'eau se sont appauvris en poisson. Dans le Mono et le Couffo, à l'ouest du pays, le lac Ahémé, principale source de revenus, s'ensable, les poissons s'y font



rares. Les parents ont du mal à nourrir leurs familles souvent nombreuses; les hommes ont généralement quatre à six femmes.

En revanche, dans les deux départements du nord-est, producteurs de coton, les paysans ont besoin de main-d'œuvre dans les champs. Les trafiquants n'y viennent pas.

Le «commerce» des enfants prend deux formes. La première: ce sont les femmes béninoises résidant au Gabon qui viennent chercher des fillettes pour les placer auprès des familles gabonaises. La seconde, beaucoup plus élaborée, implique plusieurs «opérateurs». Mais l'acteur principal demeure le trafiquant. Trois fois sur quatre c'est une femme d'origine béninoise qui vit au Gabon et retourne dans son pays pour l'opération. Autour de cette pièce maîtresse du système gravitent recruteurs, passeurs et convoyeurs.

«Le parent n'a pas le sentiment de vendre son enfant». Tout commence avec les recruteurs qui ont pour mission de recruter le plus grand nombre d'enfants possible pour le compte du trafiquant. Généralement originaires de la région, ils descendent dans les villages et embobinent les parents avec des promesses mielleuses. «Le parent n'est pas dans la position psychologique de vendeur d'enfants mais plutôt dans la position de quelqu'un qui désire le bien, quelqu'un qui accepte que l'enfant aille tenter sa chance ailleurs, analyse Alain Adihou, économiste béninois, auteur d'une étude sur ce trafic. Il peut même supplier le trafiquant de prendre son enfant. Il peut même s'endetter pour faire les dépenses de préparation pour le départ. Ce qui est courant, c'est que le trafiquant lui paie la souffrance qu'il éprouve de laisser partir l'enfant. Le parent n'a pas le sentiment de vendre son enfant». Ce sont surtout les filles qui sont touchées: 67% des enfants victimes du trafic sont du sexe féminin.

Le rôle des recruteurs finit avec la mise en contact des parents avec le trafiquant. Entrent en scène les passeurs ou facilitateurs. En complicité avec les agents de l'administration, ils font établir de faux papiers aux enfants dont on change parfois l'identité et facilitent la sortie des enfants du territoire national vers le Togo ou plus souvent le Nigeria. Là, ils sont confiés à des convoyeurs, spécialistes du transport clandestin par la haute mer, qui les convoient dans de grandes barques qui n'offrent aucune garantie de sécurité. Tous les passagers n'arrivent pas à destination. Ceux qui meurent au cours de la traversée sont jetés en mer.

Les enfants qui parviennent finalement au Gabon sont récupérés par d'autres intermédiaires, agents du trafiquant, et cachés le temps de se reposer, de recevoir des soins et d'apprendre le français à la gabonaise et les comportements sociaux à observer pendant leurs activités. Le trafiquant se charge ensuite de les placer auprès des familles gabonaises et passe collecter régulièrement les salaires des jeunes travailleurs. C'est à cette étape qu'il rentabilise son «affaire». Ces enfants servent aussi bien dans le commerce, l'agriculture, la pêche que dans les travaux domestiques. Pour certains enfants, le Gabon ne sera qu'une étape. Dès que l'occasion se présentera, leur tutrice gabonaise les revendra en Guinée Équatoriale, au Liban, voir même en France.

Une fois là-bas, même si l'occasion se présente, la plupart des enfants refusent de retourner au Bénin et considèrent que le Gabon, pays plus riche que le Bénin, est leur terre d'asile. À l'origine de ce trafic qui dure depuis de nombreuses années, les accords passés au lendemain des indépendances entre le Gabon qui avait besoin de main-d'œuvre et plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce sont ces Africains de l'Ouest installés au Gabon qui ont peu à peu développé ce trafic de main d'œuvre enfantine très recherchée. Au Gabon, en effet, faire travailler les enfants, d'ailleurs peu nombreux, est rigoureusement interdit.

Au Bénin, tout le monde s'accorde à reconnaître que la pratique est condamnable. La répression n'est pas pour autant aisée. «Dans le droit béninois, il n'existe pas d'infraction qualifiée de trafic de mineurs. C'est le texte sur le déplacement des enfants que nous essayons d'appliquer à ces fautes», déplore Claire Houngan Ayémonnan, juge des affaires familiales au tribunal de Cotonou. Du coup, les «chasseurs d'enfants» continuent leurs affaires. «De 1998 à 2001, sans compter le cas des enfants qui viennent d'être débarqués au port de Cotonou, 2053 mineurs ont été interceptés à nos frontières», soutient Martin Kokou Dégan, chef de la Brigade de protection des mineurs à Cotonou. Mais combien sont passés ?

Jérôme Adjakou Badou (Syfia Bénin)



NOUS PENSONS QU'IL N'EST PAS JUSTE DE DIRE QUE LE BÉNIN DEVIENT LA CÔTE DES ECLAVES...

nous déclare Madame Claire Houngan Ayémoungan, ministre de la famille, de la protection sociale et de la solidarité au cours d'une interview exclusive

«La Croix du Bénin» : Madame le ministre de la famille, de la protection sociale et de la solidarité, vous arrivez à la tête de ce département ministériel à un moment où le Bénin est en proie à un vaste trafic inhumain et dégradant d'enfants. Mais avant votre nomination, vous dirigiez l'organisation non gouvernementale «Regard d'Amour» qui s'occupe du bien-être des enfants ; cela vous a mise en contact de bien des réalités et vous a permis d'accumuler une somme d'expériences en matière des problèmes d'enfants malheureux. Alors, quelles sont, selon vous, les principales causes du trafic d'enfants qui fait que le Bénin devient encore une fois, malheureusement et contre toute attente, la Côte des esclaves ?

Madame Claire Houngan Ayémoungan : Nous voudrions tout d'abord vous remercier de votre intérêt à connaître la vérité sur l'affaire dite « ETINERO ».

Nous pensons qu'il n'est pas juste de dire que le Bénin devient la côte des esclaves et il est temps que la vérité soit établie en ce qui concerne ce dossier. En réalité, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de plusieurs acteurs qui jouent consciemment ou inconsciemment, des drames au sein desquels se trouvent d'innocents enfants.

D'un côté, nous avons les parents de ses enfants, des parents démissionnaires qui, non seulement se refusent à assumer leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants, mais pensent être en droit de tirer des avantages pécuniaires de l'existence de ces enfants. Au lieu de percevoir l'autorité parentale que la loi leur confère comme une mesure de surveillance et de protection de leur progéniture, ils interprètent cette prérogative comme un droit de vie et de mort sur les enfants. Ce qui explique qu'ils n'ont pas de gêne à se séparer de leurs enfants dans des conditions douteuses qu'ils ne maltraitent pas eux-mêmes.

De l'autre côté, nous avons les demandeurs d'enfants qui ne sont pas nécessairement des trafiquants mais des gens qui sont dans le besoin d'une main d'œuvre à bon prix pour des tâches domestiques ou commerciales. Sans risque de nous tromper, nous pouvons affirmer que plus de 80% des familles résidant dans les centres urbains au Bénin ou dans d'autres pays d'Afrique expriment ce besoin.

Entre ces deux catégories de personnes, il y a les intermédiaires dont les uns sont de bonne foi, les autres, de véritables escrocs trafiquants d'enfants. Ceux-ci n'ont pour seul objectif que la réalisation de grands profits sur le déplacement illégal des enfants qu'ils organisent. Ce ne sont que quelques vilains individus et on ne peut pas à partir de leurs actes, conclure que le Bénin tout entier est devenu un état esclavagiste.

Il est vrai qu'on peut évoquer la pauvreté et la misère des parents mais c'est avant tout une question de responsabilité parentale à assumer. Sinon comment comprendre que des parents laissent partir leurs enfants à l'étranger sans se préoc-



cuper du sort qui leur est réservé dans ce pays qui leur est inconnu ?

«La Croix du Bénin» : Madame le ministre, quelles sont, selon vous, à court, moyen et long terme, les approches de solutions pour mettre un terme à ce fléau très inquiétant ?

Madame Claire Houngan Ayémoungan : Elles ne sont pas limitatives. On peut citer entre autres :

— L'information, l'éducation et la communication avec tous les acteurs (parents, enfants, tuteurs et trafiquants...);

— La lutte contre la pauvreté;

«La Croix du Bénin» : Nombreux sont les Béninois qui pensent aujourd'hui que, outre la pauvreté, le désir incontrôlé d'argent et son cortège de misère, l'impunité est aussi à l'origine du trafic d'enfants et d'autres tares que traînent le Bénin. Votre avis, madame le ministre ?

Le gouvernement peut-il et a-t-il les moyens de décourager à jamais cette pratique humiliante qui relègue le Bénin à l'état barbare d'autrefois ?

Madame Claire Houngan Ayémoungan : Ils ont raison en partie. Nous disons en partie parce qu'on parle de l'impunité aujourd'hui comme s'il existait une certaine complicité entre les auteurs des faits et les juges qui doivent sévir et ne le font pas.

La traite des mineurs est une infraction prévue et punie par les articles 354 et 355 du Code Pénal modifiés par l'ordonnance N° 73-37 du 17 avril 1973 dont nous vous produisons copie pour information et exploitation. Vous constaterez avec nous que le texte accorde naturellement, une place prépondérante à la puissance paternelle, à la puissance tutélaire et à la puissance maritale et que le père, le tuteur ou le mari ne peut être réprimé que si l'on apporte la preuve de la mise en servitude temporaire ou définitive des enfants ou des femmes qui se déplacent.

Dans l'affaire ETINERO, comment apporter ces preuves quand on sait que

certaines enfants voyagent avec leurs parents, quand les femmes déclarent vouloir rejoindre leurs époux résidant au Gabon ? En réalité, il s'agit d'une émigration clandestine vers le Gabon et le président Gabonais en a pleinement conscience quand il déclare qu'il ne veut pas d'immigrés clandestins dans son pays. C'est cela qu'il faut faire comprendre aux nôtres.

Il faut pouvoir leur faire comprendre qu'il y a des formalités à remplir avant d'aller dans un pays étranger et bénéficier de la protection de son état d'origine. Pour aller au Gabon dans des conditions régulières, il faut nécessairement obtenir un visa. L'enfant qui voyage doit avoir un acte de naissance, une autorisation régulière, de ses parents s'il n'est pas accompagné de ceux-ci. Par ailleurs tout ressortissant Béninois en pays étranger doit se faire enregistrer à l'ambassade ou au consulat du Bénin dans son pays de résidence.

Il faut reconnaître que l'ordonnance de 1973 est un peu dépassée en ce qu'elle ne permet pas à la mère de protéger son enfant contre les décisions du père contraire à son intérêt supérieur en ce qu'elle n'évoque que la puissance paternelle et maritale. Le gouvernement ayant déjà transmis à l'Assemblée Nationale, les projets de loi portant Code des Personnes et de la Famille et Code Pénal, il reste que la représentation nationale étudie, amende et adopte ces textes dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de la famille afin de permettre aux pouvoirs exécutif et judiciaire de mieux protéger les enfants dans les divers droits qui leur sont reconnus par la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Propos recueillis par Barthélemy A. Cakpo

ARCHEVÊCHE DE COTONOU

01 BP 491 COTONOU (BENIN)

A
Tous les Prêtres, Religieux,
Religieuses et Fidèles chrétiens
du Diocèse.

Chers Amis,

Depuis quelques semaines notre pays s'illustre par le phénomène du trafic des enfants et jeunes. Ainsi, nous avons connu successivement, le problème du bateau «Etinero» en partance vers le Gabon, le problème des enfants béninois interceptés au Togo et plus récemment le problème des 22 enfants béninois que nous avons accueillis dans nos Centres d'Écoute et d'Orientation (Sainte-Rita et Abomey-Calavi).

Presque toutes les régions de notre pays sont concernées par le phénomène qui persiste grâce à l'habileté des placeurs qui utilisent les voies terrestres et maritimes pour faire partir les enfants après avoir sillonné le territoire à la recherche de ces enfants.

Ce phénomène connaît une ampleur inquiétante qui interpelle notre conscience chrétienne. Notre projet Enfants en Situation Difficile, par exemple, a pris en charge 1095 enfants et jeunes en 1990, 5873 en 1995 et plus de 7000 depuis 1996.

Il est urgent que toute la communauté chrétienne se mobilise pour combattre ce phénomène et le prévenir. Mais dans l'immédiat, nous faisons appel à votre générosité pour nourrir, vêtir et loger décemment les 112 enfants qui séjournent aujourd'hui dans nos Centres d'Écoute et d'Orientation (Sainte-Rita pour les garçons et Abomey-Calavi pour les filles).

Veuillez prendre les dispositions pratiques par paroisse pour recueillir les aides et les acheminer vers les différents centres. Nous continuerons ainsi de répondre à l'appel que le Seigneur nous adresse dans l'Évangile : «Qui accueille en mon nom un enfant comme celui-là, m'accueille moi-même, et qui m'accueille, ce n'est pas moi qui l'accueille, mais celui qui m'a envoyé.» (Mc 9, 37).

Que Dieu vous bénisse !



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ET LA PROMOTION HUMAINE

INTRODUCTION

1. Promotion humaine et évangélisation dans notre diocèse: c'est un axe majeur de notre travail, c'est une priorité pastorale que nous allons chercher à mettre en œuvre, à partir des initiatives actuelles et à venir.

J'ai souhaité cette rencontre pour plusieurs raisons notamment les observations, enseignements, interpellations de mes diverses visites pastorales. Dans nos villes, quartiers de ville et villages, j'ai mesuré combien l'Évangile du Christ est attendu d'une façon nouvelle. L'Évangile est attendu par les enfants et les jeunes qui sont sollicités par diverses forces de mort et qui s'aliènent en se croyant libres.

Ces jeunes, que j'ai rencontrés, ont besoin de trouver des raisons d'espérer, d'aimer leur milieu, de vivre de façon chrétienne et responsable. L'Évangile est attendu aussi par les laïcs responsables dans la cité, qui demandent à être soutenus et encouragés dans leur apostolat, surtout quand ils sont soumis à la logique d'une philosophie matérialiste contraire à nos valeurs africaines.

2. Un authentique renouveau de notre apostolat doit nécessairement prendre en compte les acquis préexistants dans ce qu'ils ont d'actuel par rapport à l'évolution de notre pastorale et par rapport à l'évolution de notre société. Depuis de nombreuses années, mes deux prédécesseurs, Monseigneur Christophe Adimou et Monseigneur Isidore de Souza, à travers leur pastorale, ont souvent lié «Évangélisation et Développement» et cette volonté continue d'inspirer les nombreuses œuvres sociales qu'ils ont initiées et dont témoigne la vidéo-cassette réalisée il y a quelques semaines à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée dans la vie éternelle de Monseigneur de Souza.

Une Église ne saurait se renouveler sans prise de conscience des raisons d'une évangélisation en profondeur commune et sans prendre en compte les cadres — à commencer par le presbytère — permettant de faire vivre cette mission à toute l'Église: le sens de l'appartenance, la responsabilité partagée, la capacité de don réciproque...

Aujourd'hui, je voudrais, dans un esprit de famille, que nous finalisions les structures de développement et que nous posions les jalons pour une réorganisation de nos méthodes d'apostolat.

TITRE I : LES STRUCTURES D'ÉVANGÉLISATION ET DE PROMOTION HUMAINE

3. Ce premier point s'inscrit dans la ligne des trois consignes que j'ai données à l'issue de la session pastorale du mois de janvier 2001. Je voudrais y ajouter une 4^{ème} ici, en vue de l'impulsion et de l'aide à apporter aux trois autres.



Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou.

Voici donc ces consignes :

a) première consigne : **organiser et développer le Service de la Charité pour le Développement Intégral de l'Homme (SCDIH) ;**

b) deuxième consigne : **créer au niveau de chaque paroisse les communautés du SCDIH pour coordonner les activités de développement et de Caritas ;**

c) troisième consigne : **organiser des sessions de formation et de sensibilisation des fidèles au niveau des paroisses ;**

d) quatrième consigne : **entreprendre l'œuvre gigantesque de convaincre chaque paroisse de se prendre en charge spirituellement, moralement, matériellement.**

Les raisons de la première consigne

4. Il nous faut organiser et développer le SCDIH en vue de l'impulsion et de l'aide à apporter dans l'application des trois autres consignes. Il faut donc que le SCDIH s'associe toutes les compétences nécessaires au service des initiatives paroissiales de base.

Le SCDIH aidera à définir, à formaliser les projets pastoraux, à les étudier avec les communautés chrétiennes et à trouver les moyens d'autofinancement. Ce service recueillera les questions d'importance que se posent les différentes communautés et recherchera avec les personnes ressources les lieux et les moyens pour les approfondir. C'est pourquoi il importe que le SCDIH constitue progressivement un répertoire de personnes ressources, tant sur le plan national qu'à l'extérieur, en fonction des thèmes de formation exprimés par les communautés ou groupes, et dont la nécessité aura émergé de l'expérience vécue.

Le SCDIH reçoit donc la mission de coordonner les différentes initiatives, afin qu'elles participent au même courant pastoral: avoir des répondants dans les paroisses.

Les raisons de la deuxième consigne

5. La communauté ou cellule du SCDIH doit penser l'évangélisation et la promotion humaine et collaborer avec toutes les initiatives des divers groupes au service des pauvres et du développement de l'homme sur chaque paroisse.

Cette cellule aidera la communauté paroissiale ou de base à discerner le type d'action et les conditions d'action en sachant que la cohérence avec notre identité chrétienne est la garantie d'un meilleur service de la charité. Cette communauté du SCDIH a la vocation de devenir le point de rencontre de l'impératif évangélique de la diaconie de la charité:

«Les diverses méthodes d'apostolat doivent être encouragées. En outre, dans l'ensemble des diocèses ou dans des secteurs particuliers, on favorisera, sous la direction de l'Évêque, une étroite et profonde coordination de toutes les œuvres d'apostolat, grâce à quoi toutes les initiatives et institutions — catéchétiques, missionnaires, charitables, sociales, familiales, scolaires et de quelque autre nature pastorale que ce soit — seront ramenées à une action concordante. Ainsi sera également manifestée plus clairement l'unité du diocèse » (Concile Vatican II, la charge pastorale des évêques, n° 17)

De mon point de vue, cette coordination doit considérer entre autres, les tâches suivantes:

a) reconnaître, animer et soutenir la diversité des charismes et des services existants au sein de nos paroisses;

b) faciliter la rencontre, l'échange et la collaboration de communautés religieuses, groupes paroissiaux et personnes qui agissent dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion ;

c) mettre en lien l'évangélisation et Promotion humaine, aussi bien dans la pastorale dans son ensemble que, plus concrètement, au cœur des actes essentiels de la communauté chrétienne, à savoir annonce de l'Évangile et célébration de la foi.

Vous convenez avec moi que cette coordination ne sera réelle que si nous intégrons le SCDIH dans la pastorale de notre diocèse, dans sa mission évangélisatrice, selon l'esprit du Concile Vatican II:

« Au plan des diocèses, il faudrait, autant que possible, qu'il y ait des conseils qui soutiennent le travail apostolique tant sur le plan de l'évangélisation et de la sanctification que sur le plan caritatif, social et autre : les clercs et les religieux y collaboreront de manière appropriée avec les laïcs. Ces conseils pourrout aider à la coordination mutuelle de diverses associations ou initiatives des laïcs en respectant la nature propre et l'autonomie de chacune. Des conseils semblables, autant que faire se peut, devraient être constitués au plan paroissial, inter-paroissial, diocésain, inter-diocésain, voire au plan national et international. » (Concile œcuménique Vatican II, Apostolat des Laïcs, n° 26).

C'est ainsi que la Caritas sera présente dans les plans et dans les organes de la pastorale d'ensemble en apportant le mot qu'elle a le devoir de prononcer et en inspirant le geste communautaire en face de toute détresse humaine.

C'est dire que nos différentes équipes de Caritas doivent mobiliser la communauté dans la perspective de partager les biens de tout genre, et non seulement les biens matériels. Il s'ensuit que les Caritas paroissiales deviendront des lieux et des signes de communion de biens de tout type entre les chrétiens d'une même paroisse et entre les communautés paroissiales. Ainsi le SCDIH pourra soutenir, avec les ressources de notre Église locale, les œuvres sociales et caritatives qu'initient les paroisses; tout cela avec le discernement nécessaire. En définitive, il s'agit de créer dans tout le diocèse, une chaîne de charité qui nous constitue en une famille qui partage aussi bien ses besoins que ses ressources.

Les raisons de la troisième consigne

6. Je rappelle la consigne : «organiser des sessions de formation et de sensibilisation des fidèles au niveau des paroisses ».

Cette consigne suggère l'exécution des tâches suivantes, en faisant prendre conscience aux fidèles que le service des pauvres est un élément essentiel de l'identité et de la mission évangélisatrice de l'Église:

a) former la conscience critique et aider à l'analyse des mécanismes de pauvreté et des structures de péchés qui les provoquent;

b) former le chrétien au discernement sur les conditions de vie des pauvres et des exclus;

c) exhorter tous les fidèles à l'engagement social et charitable envers tous, spécialement les pauvres et les exclus.

C'est dire que la formation et l'accompagnement pour une éducation à la

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

charité, à la promotion humaine et à l'évangélisation, sont un signe de la maturité de la foi et un appel urgent.

La cellule du SCDIH doit jouer un rôle important dans notre mission de formation, pour que la paroisse puisse réfléchir sur les implications que comporte l'exercice de la charité. Cette formation doit s'adresser en priorité à ceux qui exercent et animent la pastorale de la charité.

7. Je propose que cette formation et cette sensibilisation prennent en compte les thèmes suivants:

a) la conception de l'homme comme image de Dieu, plein de potentialités et capable de participer à la construction du monde et à l'édification d'une civilisation de l'amour, grâce à sa communion avec les autres;

b) la maturité de tout baptisé le conduit à devenir simultanément prêtre, prophète et roi (1 P 2, 9-10);

c) d'une telle maturité, les exigences, à partir de l'expérience de la foi et de l'appartenance à une communauté de croyants, nous invitent à prendre en charge l'évangélisation et la promotion de tout homme.

Les raisons de la quatrième consigne

8. Il s'agit surtout d'aider à la compréhension de la caritas qui mobilise le chrétien dans son être et dans son action.

Le tableau du jugement dernier que Jésus peint à la fin de son ministère (Mt 25, 31-46) nous montre comment tous nos gestes sont sacrés et ont une portée d'éternité. Car le mystère de l'Incarnation est prolongé par le mystère de la charité, lorsque la paroisse et chacun des fidèles reconnaissent la dignité des pauvres et soutiennent leurs légitimes aspirations.

Aujourd'hui, nous sommes appelés à avancer en eau profonde pour arriver aux racines de l'homme, là où la véritable liturgie de la rencontre a lieu:

« Le monde réclame et attend de nous la simplicité de vie, esprit de prière, charité envers tous, spécialement envers les petits et les pauvres, obéissance et humilité, détachement de nous-mêmes et renoncement. Sans cette marque de sainteté, notre parole fera difficilement son chemin dans le cœur de l'homme de ce temps. » (Paul VI, E.N. 76).

Il s'agit d'imiter le Christ qui s'est occupé à la fois du corps et de l'âme. L'Incarnation nous révèle l'amour universel de Dieu qui est:

a) source de miséricorde: « Tandis qu'il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié; il courut se jeter à son cou et l'embrassa tendrement; » (Lc 15, 20);

b) source de guérison: « Mais un samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui, le vit et fut pris de pitié. Il s'approcha, banda ses plaies, y versa de l'huile et du vin puis le chargea sur sa propre monture, le mena à l'hôtellerie et prit soin de lui; » (Lc 10, 33-34)

c) source de vie: Mais lui, prenant sa main, l'appela en disant: « Mon enfant, lève-toi. Son esprit revint et elle se leva à l'instant même. Et il ordonna de lui donner à manger » (Lc 8, 54-55)

En Jésus, nous comprenons qu'une parole d'amour, de libération et de dignité ne peut être crédible que lorsqu'elle est prononcée à partir de la situation du pauvre et du marginalisé avec lesquels le Seigneur s'identifie toujours (cf. Mt 25, 31-40)

Jésus nous enseigne l'accueil de l'autre sans restriction, au-delà des circonstances, des problèmes qui accablent chaque personne comme un fardeau. Il accueille l'autre en ce qu'il est, par le simple fait d'être. Dans l'accueil, il le respecte sans limites, il le reconnaît et lui rend sa dignité blessée ou perdue. En sorte que le bonheur des pauvres devient l'indicateur de notre crédibilité. La promotion humaine et l'évangélisation progresseront dans notre diocèse, dans la mesure où les pauvres vivront la Bonne Nouvelle de leur libération.

TITRE 2 : RÉORGANISATION DE NOS MÉTHODES PASTORALES

9. Il s'agit pour nous aujourd'hui de progresser dans l'évangélisation. Depuis les Actes des Apôtres, l'Eglise a toujours été consciente qu'elle est dans le monde le signe sensible et efficace du Dieu vivant, par l'annonce de l'Évangile, par la proposition de cette foi qui nous fait vivre.

Cette prise de conscience devrait nous conduire à une révision de nos méthodes d'apostolat. En effet, nous avons adopté pendant longtemps une logique exclusivement fonctionnelle: pensant que l'Eglise, pour évangéliser, devrait obéir à la loi de l'offre et de la demande, nous situant du côté de l'offre, et les autres, les personnes en attente, du côté de la demande. Il faut donc tout faire pour que, dans l'apostolat, nous ne nous référiions plus à une logique utilitaire, ou même seulement fonctionnelle.

Il nous faut repenser la paroisse et nous engager dans des réformes structurelles importantes. Dans cette perspective, je pense le moment venu de confier désormais de véritables responsabilités pastorales à des laïcs, dans le domaine de la catéchèse, de l'animation liturgique et spirituelle, sans oublier les finances et l'administration.

« Beaucoup de paroisses, tant dans les régions urbaines qu'en pays de mission, ne peuvent fonctionner avec plein succès par suite de manque de moyens matériels ou de ministres ordonnés, ou encore en raison des conditions spéciales de vie de certains chrétiens (comme par exemple les exilés et les immigrants). Pour que toutes ces paroisses soient de vraies communautés chrétiennes, les autorités locales doivent favoriser:

a) l'adaptation des structures paroissiales avec la grande souplesse

accordée par le Droit Canon, surtout en favorisant la participation des laïcs aux responsabilités pastorales;

b) les petites communautés ecclésiales de base que l'on appelle aussi communautés de vie, où les fidèles puissent se communiquer mutuellement la Parole de Dieu et s'exprimer dans le service de l'amour, ces communautés sont d'authentiques expressions de la communion ecclésiale, et des centres d'évangélisation, en communion avec leurs Pasteurs. » (Proposition 11 au Synode pour les laïcs).

Beaucoup reste à faire pour trouver des formes d'organisation, de concertation et de prise de décision adaptées à la nature et à la mission de l'Eglise. Entendons-nous bien! Cette réforme ne se comprend vraiment que par rapport au mystère de la foi, qui est à la source de l'Eglise, et à la proposition de l'Évangile qui constitue notre mission aujourd'hui. Ce serait faire fausse route que d'opposer le mystère de l'Eglise et sa mission dans le diocèse. Car si nous vivons le mystère de foi et de communion, nous serons plus solidaires et plus libres pour évangéliser. De même, l'évangélisation nous appellera sans cesse à approfondir la foi et la communion qui nourrissent notre existence:

« De sorte que nous sommes appelés à répondre, pour les temps actuels, à l'appel décisif que Jésus adresse à Simon Pierre au bord du lac de Tibériade: 'Avance en eau profonde!' ou bien: 'Va au large!' (Lc 5, 4). Cette double traduction recouvrant deux expériences inséparables: l'Eglise qui va aux sources de la foi est en même temps une Eglise qui accepte d'aller au large pour annoncer l'Évangile. Aujourd'hui, tout en faisant l'expérience de notre pauvreté, nous progressons effectivement dans l'expérience de l'évangélisation, en découvrant nous-mêmes la foi comme une Source et en n'hésitant plus à conduire d'autres personnes jusqu'à cette Source, là où elle est toujours offerte, dans l'Eglise sacrement du Christ et de sa Vie ». (Les Evêques de France, Proposition de la foi dans la société actuelle, Cerf, p 82, 1996).

Pour ce faire, nous devons penser à occuper le terrain en nous investissant dans la formation des laïcs et des catéchistes, et à vivre l'Eglise-Famille de Dieu comme figure de l'ecclésiologie de communion de Vatican II (Lumen Gentium n° 28). Car la communauté dans son ensemble a besoin d'être préparée, motivée et renforcée pour l'évangélisation, chacun selon son rôle spécifique au sein de l'Eglise.

LA FORMATION DES LAÏCS

10. Penser à la formation des laïcs, c'est répondre à l'interpellation du pape Jean Paul II dans Ecclesia in Africa:

« L'Eglise en Afrique a-t-elle formé suffisamment les laïcs, pour les rendre capables

d'assumer toutes leurs responsabilités civiques sur les affaires d'ordre socio-politique à la lumière de l'Évangile et de la foi en Dieu? C'est un devoir pour les chrétiens d'exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine. C'est pourquoi, poursuit le Pape, j'ai souhaité pour les laïcs une formation complète, qui les aide à mener une vie pleinement cohérente. Pour les disciples authentiques du Christ, la foi, l'espérance et la charité ont leur influence sur le comportement dans toute activité, toute situation et toute responsabilité. » (Ecclesia in Africa, n° 54).

Il nous faut donc susciter une nouvelle génération de laïcs comprenant bien qu'ils sont pleinement concernés par l'Eglise et sa mission.

Nous avons la mission de les former pour assurer le progrès de leur vie spirituelle et pour qu'ils participent effectivement à notre apostolat d'évangélisation et de promotion humaine. Cette formation pourra être donnée graduellement et sous diverses formes.

Elle fera suite à la catéchèse de base. Notre objectif sera de leur faire découvrir, approfondir et réaliser leur vocation et leur mission de sel de la terre et de lumière du monde. Il ne s'agit donc pas de nous lancer dans la conception de cours théoriques, mais de nous investir dans une éducation chrétienne intégrale qui favorise la vie en Eglise. D'où la nécessité pour nous d'un témoignage authentique de notre part qui soutient ceux qui la reçoivent et qui les conduit progressivement au sens de l'appartenance à une communauté ecclésiale.

Dans cette ligne, il nous faudra être attentif à ce que les fidèles acquièrent non seulement les connaissances mais aussi les dispositions qui permettent de progresser dans la vie spirituelle et mener à bien les tâches apostoliques. Il faut donc penser une formation qui intègre à la fois la connaissance de la foi, la participation aux sacrements et à la liturgie, et le dynamisme de la charité.

11. Je pense comme vous, qu'il est normal que les laïcs arrivent à un degré de formation chrétienne qui soit au niveau de leur culture profane. Ceci d'autant plus que les fondements anthropologiques de celle-ci sont matérialistes. Nous ne devons pas les abandonner, car ils se sentiront incapables de remplir leur mission. Aussi, je vous invite à procurer aux fidèles laïcs des possibilités de formation permanente avec approfondissement dans diverses disciplines: Ecriture Sainte, Théologie, Morale, Liturgie, Spiritualité.

« Les diverses formes d'apostolat nécessitent une formation particulièrement adaptée:

a) en ce qui concerne l'apostolat d'évangélisation et de sanctification, les laïcs doivent être spécialement préparés à engager le dialogue avec les autres, croyants ou non croyants, afin de manifester à tous le message du Christ. Mais comme en notre temps le matérialisme sous formes diverses se répand un peu partout, même parmi les catholiques, il est nécessaire que les laïcs non seulement étudient avec soin la doctrine, particulièrement les points remis en cause, mais

(Lire la suite à la page 11)



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

Par division de la préfecture apostolique de Parakou, Natitingou a été érigé en diocèse le 10 février 1964. Sur le plan administratif, il comprenait la préfecture de l'Atacora qui couvrait une superficie de 31.200 km², 450 km du Nord au Sud et 80 km en moyenne de l'Est à l'Ouest.

Son premier pasteur était Monseigneur Patient Redois, S.M.A (1925 - 1993) qui entra dans la joie, la paix et la lumière du Seigneur le 7 juin 1993.

Monseigneur Patient Redois eut pour successeur immédiat, Monseigneur Nicolas Okioh (1932-2001) qui s'en est allé pour l'Eucharistie Éternelle le dimanche 15 avril 2001, dimanche de Pâques et dimanche de la résurrection, à l'âge de 69 ans.

Monseigneur Nicolas Okioh était une belle figure du monde rural. Né de parents ruraux, il en avait gardé la simplicité, le naturel et surtout la dignité. Sans détour ni artifice, il avait un sens aigu de l'honneur. Ce pasteur doux et humble de cœur, égal à lui-même, avait de son plein gré, donné sa démission au bout de 11 ans d'évangélisation dans le diocèse de Natitingou d'alors, simplement parce que ses forces physiques surtout ne répondaient plus à sa volonté.

Aux obsèques de Monseigneur Nicolas Okioh à Dassa le jeudi 26 avril dernier, son successeur immédiat sur le siège épiscopal de Natitingou, Son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué lui a rendu un hommage funèbre que nous ne souhaitons guère voir passer sous silence. Lisez :

HOMMAGE FUNÈBRE À MONSEIGNEUR NICOLAS OKIOH

Je prends la parole au nom des diocèses de Natitingou et de Djougou que Monseigneur Nicolas Okioh a évangélisés pendant 11 ans, de 1984 en 1995, date de sa démission volontaire, parce que ses forces ne répondaient plus à sa volonté.

Je remercie tous ceux qui ont accompagné Monseigneur Okioh depuis ce temps-là. Merci à sa famille de chair. Merci au cardinal Bernardin Gantin qui est resté très proche de lui à tout moment.

Merci à l'archevêque de Cotonou qui le visitait régulièrement à l'hôpital Saint-Luc et s'est chargé de nous informer de son décès.

Merci à l'évêque de Dassa qui a pris sur lui d'organiser les obsèques et qui nous accueillait en ce lieu.

L'évêque de Djougou est absent à cette célébration parce que hors du Bénin pour des raisons d'ordre pastoral. Mais son peuple est là et son clergé aussi, tout comme le peuple de Natitingou est là et son clergé aussi.

Merci à tous les évêques et prêtres qui sont allés en Terre Sainte en décembre dernier. Monseigneur Okioh a bénéficié de l'affection et de l'aide de tout le monde.

Merci à tous ceux qui sont ici présents : évêque venus du Togo et du Burkina Faso, prêtres, religieux, religieuses, laïcs, organisateurs, service d'ordre, sécurité, etc.

Chers tous,

Comme vous le sa, c'est l'Église de Natitingou est née de celle de Dassa. Dassa est notre Sion, notre mère. En effet, c'est de Dassa que le père Joseph Huchet, S.M.A., montait à Natitingou de temps en temps à vélo pour évangéliser les terres lointaines de l'Atacora (aujourd'hui, on parlerait du Bénin profond). Ce grand missionnaire devant l'Éternel, cédant à son amour pour les plus éloignés, finira par s'installer à Natitingou en 1941.

Dassa est notre Sion, Dassa est notre mère. Comme chrétiens nous sommes nés de Dassa. Nos premiers baptisés nés de Dassa. Nos premiers baptisés nés de Dassa. Il convenait que le premier évêque africain nous vienne aussi de Dassa. Et le choix de Dieu tomba sur la personne de Son Excellence Monseigneur Nicolas Okioh. Lui-même avait été devancé dans l'Atacora par son papa catéchiste qui repose en paix chez nous à Manigri, dans les environs de Bassila.

Lorsque les chrétiens de Natitingou apprirent que l'enterrement de Monseigneur Okioh aurait lieu à Dassa, il y eut des murmures de mécontentement. Le premier évêque, Monseigneur Patient Redois a été enterré en France, dans sa patrie; le second sera enterré à Dassa, sa terre d'origine. Qu'avons-nous fait pour qu'on n'enterrât pas nos évêques chez nous? Ces murmures je les accueillis positivement, comme un bon signe de



Son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué, évêque de Natitingou.

notre attachement et de notre affection envers ce pasteur doux et humble de cœur qu'était Monseigneur Okioh.

Mais faut-il continuer à murmurer? Non, car Dassa étant notre mère, Dassa devient pour nous un lieu de pèlerinage doublement. D'abord lieu de pèlerinage marial pour tous au niveau national. Et c'est bien Monseigneur Okioh qui nous a branchés à ce haut lieu de prière: nous l'en remercions. Mais aussi lieu de pèlerinage pour vénérer désormais la tombe de notre premier pasteur africain. En sa personne, les collines de Dassa et les montagnes de l'Atacora se sont embrassées de cette étreinte vitalisante, qui n'aura pas de fin. Par sa tombe ici, il continuera d'unir d'un lien très fort nos deux peuples.

Dieu l'a ainsi voulu pour que nous n'oublions pas nos origines chrétiennes, ô peuple de l'Atacora; c'est donc providentiel. Car nous ne sommes pas un peuple sans histoire encore moins une génération spontanée. Bénissons-en plutôt le Maître de l'histoire qui a le secret d'écrire droit sur des lignes courbes. Je voudrais donc rassurer le peuple de Dassa: les gens de Natitingou ne viendront pas de nuit voler le corps de Monseigneur Okioh. Il est donc inutile de poster des soldats pour garder sa tombe. Cela risquerait de peser lourd sur le budget du diocèse de Dassa déjà très maigre. La tombe sera à Dassa mais Monseigneur Okioh, n'étant plus limité dans le temps et l'espace nous précédera en Galilée, je veux dire à Natitingou. C'est là que nous le célébrerons le jeudi 3 mai 2001 à la cathédrale.

Monseigneur Nicolas Okioh nous a laissé un héritage spirituel important. Et nous l'en remercions. Il était un exemple inouï de pauvreté et de simplicité, pauvreté et simplicité qui collaient parfaitement à la terre et à l'homme de l'Atacora. Il nous a laissé un exemple

extraordinaire de bonté évangélique. De lui on peut dire qu'il aimait ses amis et ses ennemis, il aimait les bons et les moins bons pour ne pas dire les méchants. Il ne rendait pas le mal pour le mal. On ne l'a jamais entendu rabrouer personne, ni mépriser quelqu'un, ni insulter qui que ce soit. Il bénissait ses persécuteurs. Il ne maudissait pas. Il accueillait paternellement tout le monde dans son évêché. Spontanément beaucoup l'appelaient affectueusement «Papa», nom qu'il préférait au titre d'excellence et de monseigneur.

C'était un évêque paysan au sens le plus noble du terme. Il voulait allier l'évangélisation au développement. Il tenait à mettre en valeur les terres. En effet il avait horreur de la mendicité chronique et éhontée. Il n'hésitait pas à se mettre en tenue de cultivateur pour s'investir dans les labours des champs. Et il était heureux de vivre du travail de ses mains et d'en partager les fruits avec les plus nécessiteux. Malheureusement il n'a pas toujours été bien compris en son temps. C'est le sort réservé aux vrais prophètes de Yahvé. Ils ne sont compris qu'à posteriori, après leur échec apparent...

Oh oui, on avait du plaisir à converser avec lui. C'était un sage africain, une bibliothèque en chair et en os, sous toutes ses formes. Car auprès de lui on apprenait beaucoup. Pour avoir été instituteur, il avait gardé la bonne déformation professionnelle de l'enseignant: la pédagogie. Il avait l'art de raconter les anecdotes sans fatiguer son interlocuteur. Ses homélies étaient pleines d'images ratiées dans la nature, dans la bible, dans sa vaste culture littéraire ou tirées de son expérience personnelle. Avec lui les dormeurs certifiés et diplômés en sommeil perdaient aussitôt leur sommeil. Je pense même qu'il aurait pu tenir en éveil des gens atteints de la maladie du sommeil.

Quand nous sommes allés à Jérusalem, après avoir vu la tombe ouverte de Jésus notre Sauveur, Monseigneur Okioh avait

chanté en son cœur son «Nunc Dimittis» comme le vieillard Siméon après la présentation de Jésus au temple: «Laisse ton serviteur s'en aller en paix... car mes yeux ont vu ton salut». Monseigneur Okioh était satisfait d'avoir vu le tombeau vide de Jésus. Il y entra. Il en sortit tout ému et ravi. Il ne voulait plus rien d'autre. Et Dieu sur l'exaucer. Quand sur son lit d'hôpital à Jérusalem, aux soins intensifs, je lui demandai ce qui l'avait le plus frappé, ce qu'il avait le plus apprécié de son pèlerinage en Terre Sainte: il me répondit sans aucune hésitation: «le tombeau vide». Dans son état semi-comateux, il me décrivit avec lucidité et exactitude comment était ce tombeau, il fit un commentaire pastoral de haute qualité que j'aurais voulu enregistrer mais hélas! Ce qu'il me dit ce jour-là résonnait comme son dernier testament spirituel. Il le termina en disant qu'il ne comprenait pas pourquoi les contemporains de Jésus, après avoir vu le tombeau vide, se sont obstinés à ne pas croire que Jésus était ressuscité.

Où la résurrection c'est la source, le centre et le sommet de notre foi. «Si le Christ n'est pas ressuscité vaine est notre foi», nous dira saint Paul. C'est aussi ce même message que Monseigneur Okioh nous a rapporté de Jérusalem. Voir le tombeau ouvert de Jésus, en être frappé et mourir un dimanche de Pâques, dimanche de la résurrection, n'est-ce pas le plus beau cadeau que notre Sauveur pouvait faire à son serviteur Monseigneur Okioh? Ce n'est pas un effet du hasard. Comment ne pas y voir une grâce spéciale obtenue par la Vierge du chapelet, Notre Dame de la Paix. Car ceux qui restent fidèles au chapelet, sont toujours assistés de façon spéciale à l'heure de leur mort. En plein pèlerinage à Jérusalem, Monseigneur Okioh pria discrètement et continuellement son chapelet.

Où il est entré dans la vraie vie le jour où le Christ est ressuscité d'entre les morts. En ce jour solennel, il a rendu l'âme solennellement. Merci au Seigneur qui a entendu la prière de sa Mère. Merci pour cette délicatesse qui nous reconforte après la longue souffrance de Monseigneur Okioh. Oui il a beaucoup souffert du diabète. Et c'est une crise de tension, d'hypertension qui l'a plongé dans le coma et l'a finalement emporté. Il souffrait dignement. Car on ne l'entendait pas gémir, se plaindre, exiger ceci ou cela. À l'hôpital de Jérusalem, il faisait l'admiration du personnel médical. Quand il pouvait parler, il disait toujours un mot pour nous faire rire et nous détendre. Il vivait pour le Seigneur, il souffrait pour le Seigneur, il est mort pour le Seigneur. Saint Paul le dit de façon éloquent: «si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur. Si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Dans notre vie comme dans notre mort nous appartenons au Seigneur». Alléluia. Amen.

Donné à Dassa le 26 avril 2001, jour des obsèques.
Mgr. Pascal N'KOUÉ
Omnium servus

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION ET LA PROMOTION HUMAINE

(Suite de la page 9)

qu'en face de toute forme de matérialisme ils donnent le témoignage d'une vie évangélique;

b) en ce qui concerne la transformation chrétienne de l'ordre temporel, les laïcs doivent être instruits de la véritable signification et de la valeur des biens temporels considérés tant en eux-mêmes que dans leurs rapports avec toutes les fins de la personne humaine; ils doivent être entraînés à bien user des choses et acquérir l'expérience de l'organisation des institutions, en restant attentifs au bien commun suivant les principes de la doctrine morale et sociale de l'Eglise. Les laïcs doivent assimiler tout particulièrement les principes et les conclusions de cette doctrine sociale, de sorte qu'ils deviennent capables de travailler pour leur part à son développement aussi bien que de l'appliquer correctement aux cas particuliers;

c) comme les œuvres de charité et de miséricorde présentent un excellent témoignage de vie chrétienne, la formation apostolique doit aussi inviter à les accomplir, en sorte que dès leur enfance les disciples du Christ apprennent à partager les souffrances de leurs frères et à pourvoir avec générosité à leurs besoins.» (Concile Vatican II, l'Apostolat des laïcs, n° 31).

12. Dans ce sens, nous devons faire largement connaître la doctrine sociale de l'Eglise afin que tous s'engagent dans la civilisation de la vérité et de l'amour:

«Un accent doit être mis sur une formation doctrinale solide et sûre afin de pouvoir soutenir les communautés chrétiennes de base dans une foi authentique et les protéger du déferlement des sectes et des multiples idéologies qui assaillent les hommes d'aujourd'hui. Cette doctrine doit être centrée sur la personne du Christ» (Monseigneur Marius Ouédraogo, évêque de Ouahigouaya, au Synode africain).

Il faut compléter cette formation fondamentale par des formations spécifiques. Concrètement, je souhaite que nous mettions en place dans nos paroisses des cellules du SCDIH, des sortes de «cercles de réflexions». Ils chercheraient à intégrer les réalités propres à chaque milieu de vie, à chaque profession. Le SCDIH paroissial fonctionnera au sein de nos communautés comme un service capable de mieux détecter les problèmes, analyser les situations, les formaliser et les faire remonter, d'abord au niveau paroissial, ensuite au niveau diocésain.

Mais encore une fois, cette démarche ne pourra être féconde que si la Parole de Dieu se trouve approfondie selon les mêmes perspectives, en évitant toute lecture littérale ou toute «concordance» trop facile. Ainsi pourrait être vécu un véritable

témoignage de la part des chrétiens qui seraient des lors susceptibles d'insuffler les valeurs évangéliques dans la société, leurs concitoyens pouvant se rendre compte d'une certaine libération par rapport aux angoisses sociales habituelles.

Cette formation systématique fondamentale ou spécifique pourrait se doubler d'une formation moins systématique, une sorte d'arbre à palabre particulièrement dans nos zones rurales. Il s'agirait de la mise en place de célébrations communautaires faites de chants, de dialogues, de partage de la Parole de Dieu autour d'un thème ou d'un comportement conforme ou contraire à l'esprit de l'Evangile, largement partagé par les habitants du village. Cette célébration communautaire pourrait se conclure par une prière ouvrant au témoignage. Elle permettrait ainsi à la communauté d'abandonner telle ou telle attitude dans certains villages ou certains quartiers de villes.

En définitive, il faut former l'élite qui rend le service de la charité au pays en prenant en main les affaires publiques dans l'esprit de la justice de Dieu.

LA FORMATION DES CATÉCHISTES

13. Les missionnaires, nos pères dans la foi, ont eu l'intelligence de s'adjoindre dès le départ des compagnons indispensables que sont les catéchistes, de sorte que notre reconnaissance peut s'étendre à ces hommes qui, quelquefois, ont entendu l'appel de Dieu avant même d'être chrétiens.

«Pour cette annonce, l'effort accompli par les missionnaires, hommes et femmes, qui se sont succédés, des générations durant, sur le continent africain, mérite éloges et gratitude. Ils ont peiné dur, affronté l'inconfort, la faim, la soif, la maladie, la certitude d'une vie très brève, la mort, pour nous donner ce qu'ils avaient de plus cher: Jésus Christ. Ils ont payé un lourd tribut pour faire de nous des enfants de Dieu. Leur foi engagée, le dynamisme et l'ardeur éclairée de leur zèle, nous valent d'exister aujourd'hui comme Eglise-Famille pour la louange et la gloire de Dieu. Très tôt ont été associés à leur témoignage de très nombreux fils et filles de la terre d'Afrique comme catéchistes, interprètes et collaborateurs divers.» (Message final du Synode africain n° 10)

Les catéchistes demeurent pour nous, dans l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, des collaborateurs inestimables et irremplaçables dans notre diocèse. Il nous faut non seulement en faire des auxiliaires mais également les conduire à prendre en charge l'évangélisation et la promotion humaine de leur milieu. Désormais, surtout en zone rurale, leur travail doit viser tout l'homme et son avancement humain et spirituel. Il s'agit

d'en faire des animateurs dynamiques des communautés chrétiennes, de véritables modèles du troupeau qui leur sera confié. Les catéchistes, en zone rurale, devraient donc devenir des animateurs privilégiés du SCDIH. C'est dans cette perspective qu'il nous faudra organiser les groupements paysans actuels. Il s'agit de faire en sorte que les catéchistes dont les activités sont presque exclusivement axées sur la spiritualité et les œuvres d'assistance aux plus défavorisés, puissent davantage s'ouvrir à ces dimensions globales du développement qui ne se limitent pas au fait de s'occuper seulement de la misère des autres, mais qui incluent pour eux les premiers, l'engagement dans le processus, qui tendent à enrayer les racines génératrices de cette misère. Il s'agit donc de les exercer à la réflexion, à la mobilisation des forces et des moyens, en vue de la prise en charge collective du milieu par les communautés chrétiennes.

Ne faut-il pas repenser la formation initiale des catéchistes tant par rapport à sa durée que par rapport à son contenu? Il ne suffit pas que les catéchistes se contentent d'une bonne préparation initiale. Il faut les aider à poursuivre leur formation doctrinale et humaine, et leur apporter le soutien moral et spirituel nécessaire.

14. Dans cette perspective, entendons l'appel du Concile Vatican II:

«De nos jours, du fait du petit nombre des clercs pour évangéliser de si grandes multitudes et accomplir le ministère pastoral, l'office des catéchistes a une très grande importance. Leur formation doit donc être tellement menée à bien et accommodée au progrès culturel qu'ils puissent remplir le plus parfaitement possible leur fonction en collaborateurs efficaces de l'ordre sacerdotal, — leur fonction qui se complique de charges nouvelles et plus amples.»

«Il faut donc multiplier les écoles diocésaines et régionales dans lesquelles les futurs catéchistes cultiveront avec soin la doctrine catholique, surtout en matière biblique et liturgique, et aussi la méthode catéchétique et la pratique pastorale; ils se formeront aux mœurs des chrétiens, s'appliquant sans arrêt à cultiver la piété

et la sainteté de leur vie. De plus, on devra établir des sessions ou des cours qui permettront aux catéchistes de renouveler à périodes fixes dans les disciplines et les arts utiles à leur ministère, de nourrir et de fortifier leur vie spirituelle. En outre, à ceux qui se consacrent entièrement à cette besogne, on devra procurer une juste rémunération, un état de vie décent et la sécurité sociale.» (Concile Vatican II, L'activité missionnaire de l'Eglise, n° 17).

CONCLUSION

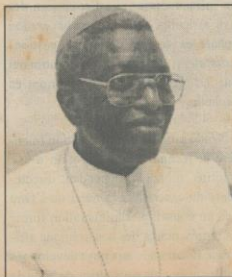
15. Venu pour que nous ayons la Vie, le Christ Serviteur s'est livré «jusqu'à la fin». Le Jeudi Saint, nous célébrons l'Eucharistie, source de notre sacerdoce. Or le langage eucharistique est unique: le Christ révèle l'Amour de Dieu en se livrant. Et cette révélation doit se poursuivre à travers notre ministère, comme une mission en kénose et en don eucharistique. Pour avoir voué notre foi, notre espérance et notre amour à ce Christ là, qui se donne et laisse disposer de soi, nous sommes appelés à miser notre vie dans la foi, sur l'absolu de Dieu. Rendus forts face à l'attrait de la jouissance, de la possession, de la puissance, nous pourrions être plus disponibles pour travailler avec le Christ.

Éliminer toute dynamique de prestige ou de mainmise, accueillir les hommes et les femmes sans rien chercher pour nous-mêmes, n'ayant qu'un seul désir: que tous trouvent leur vie dans le Christ, c'est entrer, en acte, dans le modèle proposé par lui la nuit où il fut livré. Il s'agit de desserrer l'étreinte de nos mains sur les projets apostoliques et sur nos moyens, sur la prétention à être mesure du don de Dieu, sur notre propre vision de la mission, pour consentir à leur transformation en un pain autrement substantiel. C'est rendre nos vies cohérentes avec celle du Christ Eucharistique.

Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, Jésus les aima jusqu'à la fin (Jn 13, 1). Nous ne pouvons avoir la mission de garder ouvert le temps du Cénacle, sans être avec le Christ du Cénacle, de façon existentielle, pour le monde et pour l'homme notre frère. L'expérience de Dieu devient donc expérience de la passion de Jésus pour l'homme, pour la croix et la liberté de tout homme, pour la communion entre tous dans le respect de chacun. Toute rencontre avec Celui qui, en sa Pâque, est l'Envoyé de l'Amour si grand du Père pour ce monde, se traduit par un engagement concret pour l'évangélisation: sentir passionnément avec l'Eglise, apprendre aux chrétiens à s'engager pour un monde marqué par le dynamisme du Christ Eucharistique.

Cotonou, Pâques 2001

+ Nestor ASSOGBA
Archevêque de Cotonou



ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

AFRIQUE 2001 : PLAN OMEGA CONTRE PLAN MBEKI

Les chefs d'État africains auront fort à faire au prochain sommet de l'OUA, prévu en juillet 2001 à Lusaka, en Zambie, pour choisir entre le «Programme du millénaire pour la renaissance africaine», préparé par le Sud-Africain Mbeki avec l'aide du Nigérien Obasanjo et de l'Algérien Bouteflika, et le plan «Omega» pour le développement de l'Afrique présenté par le Sénégalais Wade.

Thabo Mbeki avait profité du forum économique de Davos, en Suisse, en janvier 2001, pour présenter son projet pour le redressement de l'Afrique, qualifié de «plan Marshall» africain (du nom du programme de reconstruction de l'Europe avec l'aide américaine après la deuxième guerre mondiale) et destiné à combattre les conflits, la pauvreté et la maladie à travers le continent. Ce projet a pour objectif de présenter des réponses africaines aux défis actuels avec l'appui de la communauté internationale.

Le dirigeant sud-africain, qui se présente comme le porte-parole de l'Afrique auprès du monde industrialisé, y compris pour l'allègement de la dette, avait souligné que les priorités étaient la paix, la stabilité et la gouvernance démocratique, le développement des ressources humaines et d'une stratégie industrielle, des investissements accrus dans les technologies de l'information et des communications ainsi que le développement des infrastructures de transport et d'énergie.

MBEKI FAIT AVANT TOUT APPEL AU PRIVÉ

Son plan prévoit des initiatives inter-africaines et régionales: la prévention des conflits et la lutte contre les maladies comme le sida ont, selon lui, une dimension continentale alors que le développement économique doit être géré au niveau régional. Mbeki a affirmé que le principe de base de son programme n'est pas davantage d'aide mais plus d'investissements, notamment du secteur privé — qui s'intéresse davantage à l'Afrique du Sud qu'à la plupart des autres pays du continent, à l'exception des producteurs pétroliers.

Il a précisé que ce programme sera ouvert à tous les pays du continent et non seulement à l'Afrique sub-saharienne, laissant entendre que ceux qui ont des gouvernements militaires en seront exclus afin de favoriser les processus démocratiques. Le président sud-africain a enfin mis l'accent sur la lutte contre la corruption et une plus grande transparence, thèmes à l'ordre du jour des bailleurs de fonds.

WADE VEUT SORTIR DE L'ÉCHEC DE LA LOGIQUE DU CRÉDIT ET DE L'AIDE

Abdoulaye Wade, lui aussi présent à Davos, avait en revanche estimé que les Africains n'avaient pas besoin d'un plan Marshall mais de quelque chose de «nouveau». Il a ainsi réclamé la tenue d'un sommet spécial des Nations unies pour «révisiter la globalisation», afin de développer une nouvelle stratégie permettant à l'Afrique de participer pleinement à l'économie mondiale, et au commerce international dans lequel sa part ne dépasse pas 1 %.

Son plan pour l'Afrique, connu sous le nom de plan Omega, veut pallier ce qu'il appelle «l'échec de la logique du crédit et de l'aide». «Ce plan, réalisable en trois ans, peut permettre à l'Afrique de résorber son retard si elle veut se développer et profiter de ses énormes potentialités. Je peux même dire qu'elle doit le faire. C'est une question de survie», a affirmé le président sénégalais, qui veut consacrer un livre à son projet et essaye de mobiliser les petits pays africains qui «en ont assez de l'hégémonie de l'Afrique du Sud et du Nigeria, les deux géants du continent», souligne un diplomate d'Afrique de l'Ouest.

VERS UNE AUTORITÉ MONDIALE GÉRANT FONDS AFRICAINS ET INTERNATIONAUX ?

Abdoulaye Wade veut que le continent se mette au même niveau que l'Occident en «gommant les différentiels dans les secteurs stratégiques que sont les infrastructures routières, l'éducation, la santé et l'agriculture». Le financement du plan se fera, selon lui, en rassemblant toutes les ressources existant actuellement chez les Africains et les bailleurs de fonds étrangers et destinées aux infrastructures et à l'éducation des pays africains, «en vue d'une gestion globale en lieu et place des gestions nationales», ce qui serait plus rationnel tout en permettant des économies d'échelle.

Wade propose pour la gestion financière et technique la création d'une Autorité mondiale dépendant directement du secrétaire général de l'Onu avec un conseil d'administration formé des représentants des sous-régions africaines. Il demande aux pays développés des financements sous forme de bons de

trésor, pour ne pas entamer leurs liquidités, et propose la distribution par le FMI de droits de tirage spéciaux (DTS). En améliorant les perspectives de l'Afrique, il estime qu'on pourra aussi, à long terme, faire appel aux ressources privées comme c'est le cas en Occident pour les autoroutes, les chemins de fer et les grands ports... Le projet prévoit que les deux tiers des fonds mobilisés serviront à rémunérer les entreprises des pays développés pour la construction des infrastructures, le tiers restant étant réservé aux entreprises africaines.

UN DAVOS AFRICAIN EN SEPTEMBRE À DAKAR

Sur le plan de l'éducation, le président sénégalais, qui veut organiser chez lui un Davos africain en septembre 2001 pour repenser le développement du continent, voudrait mettre l'éducation de base et universitaire en Afrique au niveau de celle des pays développés, notamment en recrutant des enseignants du Nord pour compléter le corps enseignant africain. L'auteur du plan Omega, qui a déjà écrit il y a une dizaine d'années, alors qu'il était dans l'opposition, un ouvrage intitulé: *Un destin pour l'Afrique*, se dit convaincu que «si la construction des infrastructures est laissée aux seuls efforts de l'Afrique par les deux modes de financement que sont le crédit et l'aide, on peut estimer que la disparité ne sera pas résorbée avant une cinquantaine d'années au moins», et que «l'éducation est aussi un paramètre structurel de la croissance».

Le dirigeant sénégalais constate par ailleurs que le fardeau de la dette continue à bloquer cette croissance alors qu'on assiste à un plafonnement de l'aide publique. Il faut ainsi rechercher le désendettement de l'Afrique, qui prendra certainement à l'avenir davantage de précautions. Wade propose, pour chaque sous-région, le transfert de la dette dans un Fonds commun de gestion. Ces fonds seront gérés par un responsable nommé conjointement par les États africains concernés et par les créanciers, ce qui permettra de mieux assurer les intérêts des deux côtés.

«Les deux projets sont au fond complémentaires, même si le sud-africain paraît plus pragmatique et le sénégalais plus ambitieux. Encore faut-il que la communauté internationale, les bailleurs de fonds et le secteur privé suivent», souligne un observateur diplomatique.

Marie Joannidis (MFI)

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

➤ Le 18 avril 2001, le conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD) a approuvé un prêt de 9,13 millions d'unités de compte (UC), soit environ 11,50 millions \$ EU, soit près de 8,05 milliards de F CFA. Ce prêt est destiné à financer le projet d'appui au développement rural des départements du Mono et du Couffo.

➤ Le projet d'appui, porte sur la construction de 78 km de pistes, la réhabilitation de 10 km de pistes de desserte et l'amélioration de 60 km de pistes rurales. Il permettra de réaliser 300 ha de micro-aménagements (petits périmètres irrigués, aménagement de bass-fonds et d'étangs piscicoles, 30 forages et 28 latrines. Le projet prévoit la réhabilitation d'une école ainsi que la construction de deux nouvelles, d'un centre de pêche et d'un fumoir de poissons. Il contribuera également à l'organisation et à la professionnalisation du monde rural à travers des programmes de formation et de développement de 4 filières porteuses (maïs, manioc, riz, tomates).

➤ Les opérations du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont commencé au Bénin en 1972. À ce jour, le montant total des engagements nets de la Banque dans ce pays s'élève à 355,93 millions \$ EU, soit près de 250 milliards de F CFA pour 46 opérations, les décaissements se chiffrent à 276,14 millions de \$ EU, soit près de 193,298 milliards de F CFA.

➤ Selon le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn: «Les dirigeants africains sont plus que jamais déterminés à mener leur propre renaissance, mais ils ont besoin d'une aide au développement accrue pour appuyer leur réforme, ainsi que d'un accès aux marchés développés. Il est bon de rappeler aux pays riches que le niveau actuel de leur aide extérieure représente environ 0,24% de leur PIB annuel, soit bien moins que l'objectif de 0,7% qu'ils avaient promis d'atteindre. L'écart entre ces deux pourcentages représente cent milliards de dollars, soit environ soixante dix mille milliards de F CFA par an pour venir en aide aux pays en développement soit, comme devoir, aider des millions de personnes; c'est la différence entre la vie et la mort.

➤ Selon le dernier numéro du rapport «situation alimentaire et perspectives de récoltes en Afrique subsaharienne» de la FAO, le nombre d'êtres humains victimes de graves pénuries alimentaires est désormais estimé à vingt-huit millions, dont dix-huit millions de personnes (soit 64%) en Afrique de l'Est.